

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

## SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017

(en application de l'article L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-4  
et suivants du Règlement Général de l'AMF)

# SOMMAIRE

<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL</b>	<b>4</b>
<b>COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2017</b>	<b>21</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE</b>	<b>63</b>

## ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Villejuif, le 4 août 2017

**Grégory Erphelin**

Directeur Finance, Engagements et Organisation

# RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

<b>1. ACTIVITE ET INFORMATIONS FINANCIERES</b>	<b>5</b>
Environnement économique et financier	5
Compte de résultat consolidé	6
<b>2. FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>9</b>
2.1 Risque de crédit	9
2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2017	9
2.1.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2017	13
2.2 Risque de marché	13
2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2017	13
2.2.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2017	14
2.3 Risque de gestion de bilan	14
2.3.1 Risque de liquidité et de financement	14
2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)	15
2.4 Risque opérationnel	16
2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2017	16
2.4.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2017	17
2.5 Risques juridiques	18
2.6 Risque de non-conformité	18
2.6.1 Protection de la clientèle	18
2.6.2 Protection des marchés	19
2.6.3 Déontologie	19
2.6.4 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	19
2.6.5 Prévention de la fraude interne et externe	20
2.6.6 Activités transverses	20

# 1. Activité et informations financières

## Environnement économique et financier

### Bilan du premier semestre 2017 : regain d'optimisme

L'année 2017 avait débuté sous le signe des turbulences politiques. Même si le choc initial a été peu ou prou digéré, les « surprises » de 2016, *Brexit* et élections américaines, ont continué d'agiter la scène politique et financière tout au long du semestre. En Europe, les craintes qui planaient sur la pérennité de l'Union européenne et de la zone euro ont peu à peu cédé du terrain.

Ces incertitudes politiques ont au début de l'année fait douter de la solidité des signaux favorables renvoyés par les indicateurs économiques fin 2016, en particulier en Europe. Pourtant, la croissance s'est montrée solide et surtout, en Europe et aux États-Unis, l'investissement productif, chaînon jusque-là manquant d'une croissance pérenne et auto-entretenu, a enfin repris des couleurs. La consommation est restée dynamique même si les hausses, légères, du prix du pétrole, de l'inflation et des taux ont pu constituer un frein aux dépenses des ménages. En revanche, le renforcement du cycle économique a eu un impact plus limité qu'escompté sur l'inflation.

Les mouvements qu'ont connus les marchés financiers ont été le reflet des évolutions de leur perception à l'égard des événements politiques puis des signaux sur la croissance et l'inflation du semestre. Les marchés actions, dopés d'abord par les promesses du candidat Trump, et ensuite par la consolidation de la croissance mondiale, ont continué de croître tout au long du semestre. Les déceptions à l'égard de la politique économique américaine et le renforcement de la croissance européenne ont également eu pour effet une nette progression de l'euro, alors même que les écarts de taux courts sont plus favorables au dollar. En Europe, les taux longs allemands et les *spreads* en zone euro ont connu des évolutions erratiques au gré des chiffres d'inflation, des résultats électoraux et des péripéties politiques, et des difficultés des banques en Italie. Toutefois, les taux européens terminent le semestre en hausse marquée après le discours de Mario Draghi fin juin et la simple évocation d'une possible réduction des achats de titres par la BCE. Les marchés, soutenus par les liquidités apportés par la banque centrale, se montrent ainsi très anxieux quant aux modalités de sortie du *Quantitative Easing*.

Au total, après un début d'année plutôt favorable, la faiblesse de l'inflation, comparée à la dynamique de la croissance, et la sortie des politiques monétaires accommodantes sont les questions clés qui ouvrent le second semestre.

### Perspectives pour le second semestre 2017 : un cycle économique renforcé

La croissance dans les pays développés se raffermir (de +1,6 % en moyenne en 2016 elle passerait à +2 % en 2017), le marché du travail s'améliore alors que les salaires et les prix font preuve d'une surprenante sagesse. Le cycle se développe ainsi sans qu'aucun risque caractéristique d'un retournement de tendance ne se manifeste.

Aux États-Unis, la croissance devrait se maintenir au-dessus de sa tendance de long terme à 2,25 % après 1,6 % en 2016. La forte progression de la consommation des ménages devrait rester le moteur principal grâce à un marché du travail quasiment au plein emploi et l'investissement devrait afficher une progression modérée, la stabilisation des prix du pétrole ayant en effet permis la reprise de l'investissement dans le secteur pétrolier. Dans ce contexte, la *Fed* devrait maintenir sa politique de retrait graduel des mesures d'assouplissement monétaire en poursuivant la hausse progressive de ses taux et en commençant à réduire la taille de son bilan.

En Europe, la croissance devrait gagner en autonomie (+2 % en 2017 en zone euro après +1,8 % en 2016) grâce au renforcement de l'investissement (+5 % après +3,4 %) qui bénéficie de meilleures perspectives de débouchés. Les créations d'emplois permettent à la consommation de continuer à progresser sur un rythme soutenu, malgré un pouvoir d'achat grignoté par les hausses de prix, plus faibles que prévu cependant

(l'inflation est anticipée à +1,5 % en moyenne en 2017 après +0,2 % en 2016), et un contexte de taux moins favorable.

D'ici la fin 2017, la politique monétaire de la BCE resterait inchangée.

Dans cet environnement, les taux longs devraient remonter progressivement (0,6 % pour le *Bund* allemand 10 ans et 1 % pour l'OAT 10 ans). Les marchés européens resteront extrêmement sensibles aux annonces de la BCE, qui devrait devenir plus explicite d'ici la fin d'année quant au processus de réduction de ses achats d'actifs, faisant planer un risque de tensions sur les marchés obligataires.

Au-delà, les risques politiques et géopolitiques restent très présents ; le secteur financier chinois et le prix du pétrole constituent également des sources de risque, mais qui devraient rester contenus en 2017.

## Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>30/06/2016</b>
Produit net bancaire	1 663	1 833
Résultat brut d'exploitation	434	497
Résultat d'exploitation	330	422
Résultat net consolidé	241	330
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>241</b>	<b>330</b>
Bilan	<b>146 807</b>	<b>139 917</b>
<b>Rendement des actifs</b>	<b>0,16%</b>	<b>0,24%</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
<b>Produit net bancaire</b>	1 816	(1)		(152)	1 663
Charges d'exploitation	(1 234)			5	(1 229)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	582	(1)	-	(147)	434
Coût du risque	(104)				(104)
<b>Résultat d'exploitation</b>	478	(1)	-	(147)	330
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
<b>Résultat avant impôt</b>	478	(1)	-	(147)	330
Impôts sur les bénéfices	(134)			45	(89)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					-
<b>Résultat net de la période</b>	344	(1)	-	(102)	241
Participations ne donnant pas le contrôle					-
<b>Résultat net part du Groupe</b>	344	(1)	-	(102)	241

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
<b>Produit net bancaire</b>	1 684	(4)	-	153	1 833
Charges d'exploitation	(1 336)				(1 336)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	348	(4)	-	153	497
Coût du risque	(75)				(75)
<b>Résultat d'exploitation</b>	273	(4)	-	153	422
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
<b>Résultat avant impôt</b>	273	(4)	-	153	422
Impôts sur les bénéfices	(97)	1		4	(92)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					-
<b>Résultat net de la période</b>	176	(3)	-	157	330
Participations ne donnant pas le contrôle	-				-
<b>Résultat net part du Groupe</b>	176	(3)	-	157	330

## Résultats de la Banque de proximité

Les encours de crédits s'élevèrent à 109 milliards d'euros à fin juin 2017, en progression de 10,7 % sur un an. Cette hausse est portée par l'ensemble des marchés et plus particulièrement les crédits immobiliers (+10,6 % sur un an) et les crédits aux professionnels et aux entreprises (+11,9 % sur un an).

En parallèle, les encours renégociés affichent une baisse continue depuis janvier 2017 pour atteindre 6,3 milliards au premier semestre 2017 contre 9,6 milliards au premier semestre 2016. Le volume de remboursements anticipés reste à un niveau élevé, à 3,7 milliards d'euros au premier semestre 2017 contre 2,9 milliards au premier semestre 2016.

Les encours de collecte s'établissent à 184 milliards d'euros à fin juin 2017, en augmentation de 5,1 % sur un an. Cette progression est tirée essentiellement par les dépôts à vue (+17,5 % sur un an).

LCL poursuit également la très bonne dynamique engagée durant l'année sur les produits d'assurance dommages avec un stock en augmentation de 83 000 contrats au premier semestre 2017.

Au premier semestre 2017, le produit net bancaire atteint 1 816 millions d'euros, en hausse de 7,8 % par rapport au premier semestre 2016. Retraité de la provision Epargne-logement, le produit net bancaire ressort en hausse de 4,6 %.

La marge d'intérêt hors provision Epargne-logement affiche une progression de 4,7 %, notamment soutenue par les commissions de renégociations et les indemnités de remboursements anticipés.

Les commissions ressortent en hausse de 4,3 %, grâce à une bonne orientation de l'ensemble des compartiments.

Au deuxième trimestre 2016, LCL avait comptabilisé dans ses charges d'exploitation une provision de 41 millions d'euros au titre de l'optimisation du réseau. Hors cet élément, les charges du premier semestre 2017, à 1 234 millions d'euros, sont en baisse de 4,7 % par rapport au premier semestre 2016, grâce à la poursuite des efforts dans tous les domaines de dépenses. Le coefficient d'exploitation hors éléments non récurrents s'établit à 70,1 %, en amélioration de 6,8 points en un an.

Le coût du risque s'élève à 104 millions d'euros sur le premier semestre 2017, soit un coût du risque sur encours faible, à 16 points de base.

Au total, le résultat net de la banque de proximité s'établit pour le premier semestre 2017 à 344 millions d'euros, en hausse de 51 % par rapport au premier semestre 2016 (hors provision Epargne-logement et hors provision d'optimisation du réseau).



## 2. Facteurs de risques

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne de LCL, depuis l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

L'organisation, les principes ainsi que les outils de gestion et de surveillance des risques sont décrits dans le Rapport annuel 2016, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion.

Les principales catégories de risques auxquels LCL est exposé portent sur les risques de crédit, les risques de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité), les risques opérationnels et, dans une moindre mesure, les risques de marché.

Au cours du premier semestre 2017, le Conseil d'administration a notamment examiné, via le Comité des risques, la politique de rémunération, la déclaration d'appétence aux risques et les déclarations ICAAP (*Internal Capital Adequacy Assessment Process*) et ILAAP (*Internal Liquidity Adequacy Assessment Process*). Le suivi des seuils d'appétence et de la stratégie des risques lui sont régulièrement présentés, tout comme le résultat de la cartographie des risques et des stress tests. La stratégie des risques sera actualisée au second semestre.

Au cours de la période, l'organe de surveillance a également pris connaissance des rapports réglementaires sur le contrôle interne.

La description des risques précités et les principales évolutions constatées au cours du premier semestre 2017 sont présentées ci-dessous. Des informations complémentaires sont communiquées sur les risques juridiques et les risques de non-conformité.

### 2.1 Risque de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un Etat et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties de bonne fin ou engagements confirmés non utilisés. Ce risque englobe également le risque de règlement livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèce ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

#### 2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2017

##### 2.1.1.1 Gestion du risque

###### 2.1.1.1 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif global reste identique à celui décrit dans le rapport annuel 2016. Pour rappel, la stratégie des risques de crédit 2017, validée fin 2016, a été enrichie de nouveaux indicateurs et seuils de suivi en lien avec l'exercice d'appétence aux risques.

###### 2.1.1.1 b) Méthodologie et système de mesure

LCL valorise ses exigences de fonds propres relatives au risque de crédit en méthode Notation Interne (*IRB-A : Internal Ratings-Based approach – Advanced* sur le portefeuille de la Banque de Détail et *IRB Fondation* sur le portefeuille Entreprises hors portefeuilles LBO et professionnels de l'immobilier valorisés en standard).

## 2.1.1.2 Exposition

### 2.1.1.2 a) Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit d'une entité correspond à la valeur brute comptable, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	515	473
Instruments dérivés de couverture	1 843	2 326
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	276	249
Prêts, créances et dépôts de garantie sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	23 617	30 159
Prêts, créances et dépôts de garantie sur la clientèle	108 838	102 904
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
<b>EXPOSITION DES ENGAGEMENTS DE BILAN (nets de dépréciations)</b>	<b>135 089</b>	<b>136 111</b>
Engagements de financement donnés (hors opérations internes)	17 802	18 324
Engagements de garantie financière donnés (hors opérations internes)	5 969	6 406
Provisions - engagements par signature	(90)	(70)
<b>EXPOSITION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (nets de provisions)</b>	<b>23 681</b>	<b>24 660</b>
<b>Exposition maximale au risque de crédit</b>	<b>158 770</b>	<b>160 771</b>

Source : Annexes sur les comptes consolidés semestriels

### 2.1.1.2 b) Exposition par agent économique

La ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique est détaillée en note 5.3 du rapport.

### 2.1.1.2 c) Qualité des encours (source Bâle II hors Défaut et non notés)

#### Marché des entreprises

Dans un contexte où les encours de crédit aux entreprises progressent, la qualité du portefeuille (hors défaut et non notés) s'améliore sur les six premiers mois de l'année 2017.

#### Répartition du portefeuille corporate hors défaut et hors non notés

(en %)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Investment grade (note A+ à C-)	76%	72%	72%
Non Investment grade (note D+ à D-)	22%	25%	25%
Sensibles (note E+ à E-)	2%	3%	3%
Total	100%	100%	100%

#### Marché des particuliers et des professionnels

Sur le marché des particuliers et des professionnels, la répartition du portefeuille reste stable.

#### Répartition des encours particuliers et professionnels hors défaut et hors non notés

(en %)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Risque modéré	81%	81%	81%
Risque moyen	15%	15%	15%
Risque sensible	4%	4%	4%
Total	100%	100%	100%

### 2.1.1.2 d) Concentration

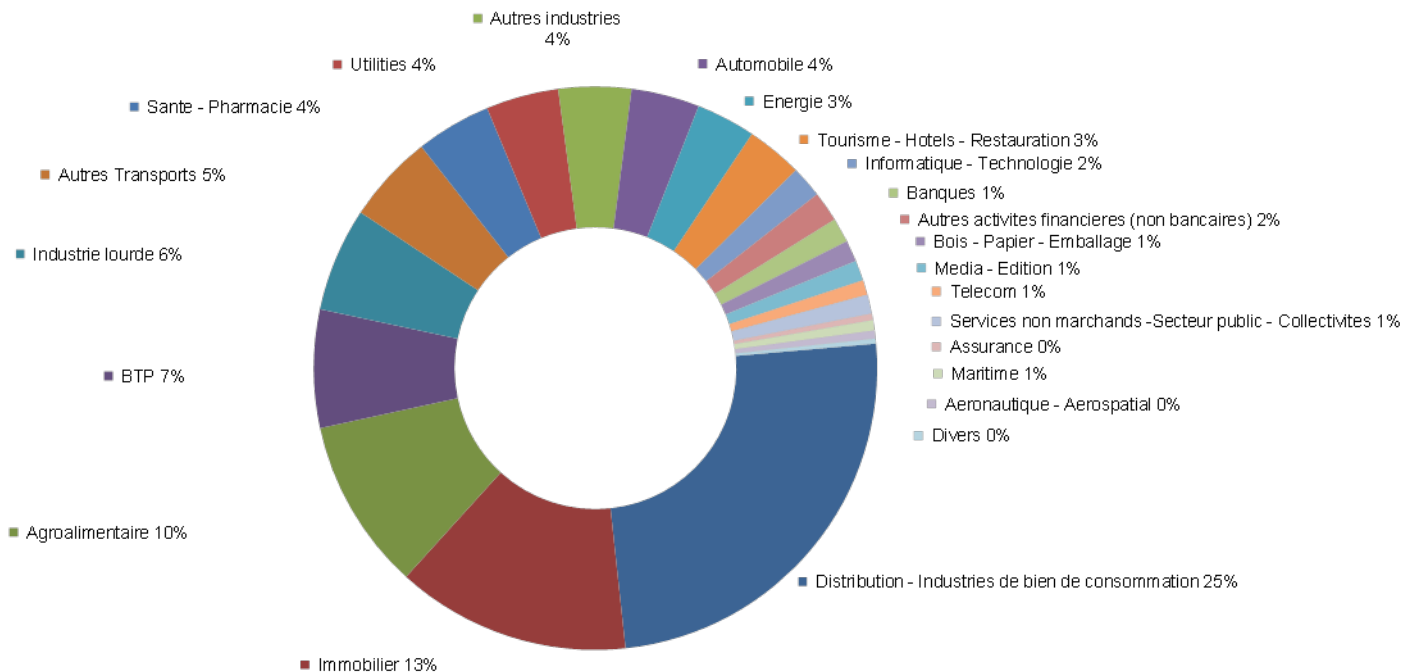
#### Répartition des engagements commerciaux par marché (source Bâle 2)

Le graphique ci-après présente la répartition des engagements par nature de clientèle. Cette répartition demeure relativement stable.



(\*) y compris les comptes particuliers des professionnels

#### Ventilation des engagements commerciaux par filière d'activité économique (marché des entreprises)



### *2.1.1.2 e) Coût du risque*

Le niveau des créances douteuses et litigieuses (CDL) est en baisse de 12 points de base (-65 M€ en capitaux), passant de 1,97 % fin décembre 2016 à 1,85 % fin juin 2017.

Sur le marché Retail, le taux de CDL est passé de 1,82 % fin décembre 2016 à 1,75 % au 30 juin 2017, avec une hausse des engagements CDL de 5 M€.

Sur le marché des entreprises, les CDL enregistrent une baisse de 70 M€. Le taux de CDL s'améliore en conséquence et s'établit à 2,13 %, soit -29 points de base par rapport à décembre 2016.

Le coût du risque de la Banque de proximité LCL représente une charge nette de 104,1 M€, contre 75 M€ au premier semestre 2016.

A fin juin 2017, le taux de coût du risque sur engagements (représentant la charge nette annualisée sur le risque, rapportée aux engagements clientèle totaux incluant les encours de crédit et les engagements de financement et de garantie) s'inscrit en légère hausse par rapport à décembre 2016, à 0,16 % contre 0,14 %.

Le taux de couverture prudentiel s'améliore, atteignant 75,1 % à la fin du premier semestre 2017, contre 72,6 % à fin 2016.

## **2.1.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2017**

Dans un contexte de légère reprise économique, d'inflation et de taux bas, l'ensemble des indicateurs de risque de crédit reste correctement orienté. Le dispositif de suivi et de politique d'octroi évolue année après année afin de sécuriser le portefeuille de crédit.

## **2.2 Risque de marché**

Le risque de marché se définit comme le risque de perte liée à l'évolution des prix de marché. LCL ne disposant d'aucune activité spéculative ou de gestion dite active, la banque n'est exposée à ce risque que de façon résiduelle sur son portefeuille titres, sur sa position de change opérationnelle et sur quelques opérations de marchés réalisées pour le compte de la clientèle.

### **2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2017**

#### *2.2.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque*

La politique et les objectifs de gestion du risque de marché restent globalement inchangés depuis fin 2016 (cf. rapport annuel LCL 2016).

#### *2.2.1.2 Gestion du risque*

##### *2.2.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi du risque*

L'organisation et le dispositif de suivi du risque de marché n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2016 (cf. rapport annuel LCL 2016).

##### *2.2.1.2 b) Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque*

La méthodologie et le système de mesure et d'encadrement du risque de marché, sur le périmètre géré par LCL, restent inchangés depuis fin 2016 (cf. rapport annuel LCL 2016).

### 2.2.1.3 Exposition

#### 2.2.1.3 a) Opérations pour compte de la clientèle

Le risque de marché chez LCL provient de l'adossement systématique et quasi parfait, auprès de CA-CIB, des dérivés réalisés pour le compte de la clientèle.

Les fluctuations de la VaR des dérivés réalisés pour le compte de la clientèle ne sont pas dues à un changement significatif de l'activité mais sont liées aux variations de la position découlant des écarts entre le taux au jour le jour et principalement les taux Euribor (*spreads OIS BOR*).

(en millions d'euros)	30/06/2017	MIN	MAX	MOY	31/12/2016	Limite
Sensibilité à 1 bp des opérations dérivées réalisées pour le compte de la clientèle	0,02	0,01	0,03	0,02	0,01	NA
VAR des opérations dérivées réalisées pour le compte de la clientèle	0,06	0,06	0,16	0,10	0,16	NA

#### 2.2.1.3 b) Portefeuille de titres comptabilisés en AFS

Au 30 juin 2017, LCL détient des titres comptabilisés en Actifs disponibles à la vente (AFS), dont le nominal est très peu significatif et qui font l'objet d'un suivi mensuel en risque.

#### 2.2.1.3 c) Risque de change

La position de change opérationnel de LCL s'élève en moyenne à 2,9 M€ sur le premier semestre 2017.

## 2.2.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2017

La stratégie des risques sera actualisée et intégrera notamment les évolutions organisationnelles de fin 2016.

## 2.3 Risque de gestion de bilan

### 2.3.1 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne le risque pour l'entreprise de ne pas respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

La gestion de ce risque est assurée par la Gestion financière dont les missions sont de :

- veiller à la bonne adéquation, en montant et en durée, des emplois et des ressources,
- assurer le respect des contraintes de liquidité réglementaires,
- veiller au respect des normes Groupe et des limites en matière de liquidité,
- envisager des scénarii de crise de liquidité et définir la continuité de l'activité.

### **2.3.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2017**

#### **2.3.1.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque**

La Gestion financière de LCL a un objectif permanent d'optimisation du refinancement dans le respect de la réglementation et des règles fixées par le groupe Crédit Agricole. Le risque est encadré par des limites ou seuils d'alerte fixés par le Comité des risques Groupe de Crédit Agricole S.A.

#### **2.3.1.1 b) Gestion du risque**

- *Organisation et dispositif de suivi*

Le dispositif de gouvernance du risque de liquidité et l'organisation du refinancement n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2016 (cf. rapport annuel LCL 2016) hormis l'intégration, par Crédit Agricole S.A., d'un seuil d'alerte sur l'indicateur liquidité de stress global.

Conformément à la réglementation, LCL est en mesure de calculer quotidiennement le ratio de liquidité LCR permettant de s'assurer du respect permanent du seuil réglementaire. Depuis le second trimestre 2017, LCL publie mensuellement ces éléments dans l'outil Groupe de suivi des indicateurs de liquidité.

Par ailleurs, LCL a participé fin mars à l'exercice *Single Supervisory Mechanism (SSM) liquidity crisis* de la BCE (données quotidiennes à fournir pendant une semaine) et a rédigé une déclaration ILAAP communiquée à la BCE.

- *Méthodologie et systèmes de mesure*

Les méthodes de mesure et d'analyse de la liquidité de LCL sont définies par Crédit Agricole S.A.

La mesure des risques est régulièrement communiquée aux organes de gouvernance de LCL.

#### **2.3.1.1 c) Exposition**

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du groupe LCL.

La situation de liquidité du groupe LCL fait apparaître un excédent des ressources stables par rapport aux emplois stables de 4,1 milliards d'euros, en baisse de 0,4 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2016.

Au cours du premier semestre 2017, le ratio réglementaire de liquidité court terme a été respecté en permanence, avec un ratio quotidien supérieur à l'obligation réglementaire (fixée à 80 % depuis janvier 2017) et une moyenne de 95 % sur la période.

### **2.3.1.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2017**

Au second semestre 2017, LCL préparera l'entrée en application, au 1er janvier 2018, du nouveau seuil réglementaire sur le ratio LCR, qui devra s'établir à un niveau supérieur à 100 %.

## **2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)**

### **2.3.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2017**

#### **2.3.2.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque**

Dans un contexte de taux durablement bas et compte tenu de son exposition structurellement défavorable à la baisse des taux, en tant que banque de détail, LCL a continué à porter une position de transformation au cours du premier semestre 2017, dans le respect des limites globales et opérationnelles.

### 2.3.2.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi du risque*

Le dispositif de suivi du RTIG n'a pas connu d'évolution depuis fin 2016 (cf. rapport annuel LCL 2016).

- *Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque*

La méthodologie et le système de mesure et d'encadrement du risque de taux d'intérêt global restent inchangés depuis fin 2016 (cf. rapport annuel LCL 2016).

### 2.3.2.1 c) Exposition

Au 30 juin 2017 :

- la sensibilité du PNB sur la première année à une hausse des taux de 1 % représente 0,06 % du PNB,
- la sensibilité de la valeur actuelle nette du gap synthétique à une baisse des taux de 2 % représente 4,85 % des fonds propres prudentiels sur l'exposition en euros.

Le RTIG est par ailleurs très peu sensible aux variations des devises tierces.

### 2.3.2.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2017

Les modèles d'écoulement des livrets, plans d'épargne logement, dépôts à vue et à terme, le modèle d'estimation de la production engagée de crédits immobiliers ainsi que le calibrage des taux de remboursements anticipés et renégociations de taux ont été validés en juin par le Comité ALM, pour application au 1er juillet 2017.

## 2.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme l'ensemble des incidents pouvant résulter de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, aux ressources humaines, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs.

### 2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2017

#### 2.4.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les éléments constitutifs d'une politique générale au titre du risque opérationnel sont intégrés dans la stratégie des risques de LCL. Ce document reprend, pour les principaux domaines de pertes, le profil de risque et les actions prioritaires adaptées aux évolutions des risques opérationnels.

Chaque année, la stratégie des risques propose de modifier ou de maintenir les seuils d'alerte du risque opérationnel pur et du risque opérationnel global.

En avril 2017, le Conseil d'administration a validé le seuil à partir duquel il souhaite être informé des incidents opérationnels significatifs, conformément aux articles 98 et 245 de l'arrêté du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne. Ce seuil, indexé sur les fonds propres de base, n'a pas été atteint au cours du premier semestre 2017.



### **2.4.1.2 Gestion du risque**

#### **2.4.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi**

L'organisation et le dispositif de gestion des risques opérationnels n'ont pas connu d'évolution depuis fin 2016 (cf. rapport annuel LCL 2016).

#### **2.4.1.2 b) Méthodologie et système de mesure du risque opérationnel**

Depuis fin 2016, la méthodologie de mesure du risque opérationnel est également inchangée.

Le système de mesure du risque opérationnel s'est renforcé, avec notamment l'automatisation de la collecte de la fraude monétique porteur et la refonte de l'outil de saisie des incidents supérieurs à 5 K€.

La mise à disposition au premier trimestre 2017 d'un module e-learning de sensibilisation au risque opérationnel à destination des réseaux et back-offices doit permettre de développer leur culture risque et d'améliorer la qualité des saisies.

### **2.4.1.3 Exposition**

#### **2.4.1.3 a) Collecte des pertes**

Le dispositif de collecte des pertes opérationnelles repose principalement sur des données issues de la comptabilité pour en assurer l'exhaustivité.

Au 30 juin 2017, le coût net du risque opérationnel 2017 cumulé, calculé en date de détection de l'incident (pertes + dotations aux provisions – reprises – récupérations) s'élève à 16 M€. Il représente 0,88 % du produit net bancaire (PNB Banque de proximité). Ce coût ressort en baisse de 59 % par rapport au premier semestre 2016, principalement du fait de la baisse de la fraude par internet (-5,1 M€) et de l'enregistrement de pertes exceptionnelles en 2016.

Par ailleurs, le coût net du risque opérationnel frontière avec le crédit 2017 cumulé, calculé en date de détection de l'incident s'élève à 1,7 M€, en baisse de 77 % par rapport au premier semestre 2016, en raison principalement de nouvelles règles de qualification au sein du Groupe.

#### **2.4.1.3 b) Cartographie annuelle des risques opérationnels**

En 2016, la cartographie des risques opérationnels, révisée annuellement, a porté sur 485 processus, dont 14 estimés sensibles. Elle a été présentée en février 2017 au Comité des risques opérationnels qui en a examiné les différents plans d'actions.

Sa synthèse met en évidence l'exposition de la banque. Un rapprochement exhaustif a notamment été réalisé entre les résultats de la campagne de cartographie 2016 et le niveau des pertes opérationnelles.

La révision en 2017 de la cartographie des risques opérationnels intégrera la nouvelle nomenclature des événements de risque.

## **2.4.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2017**

La stratégie des risques sera actualisée en prenant notamment en compte les indicateurs et seuils retenus dans le cadre de l'appétence aux risques.

Au second semestre 2017, afin d'améliorer l'exhaustivité, la qualité et l'automatisation de la collecte des données, notamment dans le cadre des évolutions réglementaires (BCBS 239), des travaux seront engagés pour renforcer le pilotage du risque opérationnel :

- création d'un module e-learning de sensibilisation des fonctions centrales aux risques opérationnels, après celui diffusé auprès des réseaux et back-offices,

- rationalisation des reporting RO : historisation des données, calcul des indicateurs et production des reportings,
- extension des contrôles qualité réalisés sur la collecte des incidents relevant du risque opérationnel,
- amélioration de la collecte du risque opérationnel frontière avec le crédit, enregistrée via l’outil d’apurement de comptes débiteurs.

## 2.5 Risques juridiques

Au 30 juin 2017, il n’existe aucun fait majeur nouveau susceptible d’avoir une incidence significative sur la situation financière, l’activité, les résultats ou le patrimoine de LCL. Les risques juridiques décrits dans le rapport annuel 2016 n’ont pas connu d’évolution notable. La situation des principales procédures judiciaires en cours est la suivante :

- affaire américaine : la date d’ouverture du procès sur le fond n’est pas encore connue à ce jour,
- affaire EIC : la décision de la cour d’appel de renvoi, initialement prévue pour le 11 mai dernier, a été reportée au 28 septembre prochain.

## 2.6 Risque de non-conformité

L’ensemble des règles de conformité décliné dans les procédures de LCL s’appuie sur le corpus « FIDES » de prescriptions du groupe Crédit Agricole. La Direction de la conformité veille à la mise en œuvre des obligations réglementaires. Il s’agit notamment, dans le cadre de ses pôles experts, des obligations relatives à la protection de la clientèle et aux pratiques commerciales, à la prévention des abus de marchés et aux conflits d’intérêts, à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et le respect des sanctions internationales, ainsi que la prévention de la fraude interne et externe et la lutte anti-corruption.

Ce dispositif expert est complété par un ensemble d’activités transverses telles que : veille réglementaire, procédures et outils, contrôles, reportings réglementaires, suivi des grands projets, protection des données, suivi des filiales et diffusion de la culture conformité au sein de LCL.

### 2.6.1 Protection de la clientèle

En charge du contrôle de la bonne mise en œuvre des réglementations propres à la protection de la clientèle sur l’ensemble des marchés, le pôle participe aux travaux de déploiement ou d’adaptation des réglementations incombant aux directions métiers de LCL. Il s’intègre en particulier dans les activités de rédaction des procédures, de conception des offres produits, de validation des documentations liées aux instruments financiers et de définition des contrôles de second niveau. Le suivi des réclamations et la prise en charge des saisines des régulateurs ou autorités de tutelle sont également de son ressort.

Au premier semestre, la mise à jour de nombreux dispositifs améliorant la protection de la clientèle s’est poursuivie, notamment en ce qui concerne la facilitation de la mobilité bancaire et du changement d’assurance pour les emprunteurs, les mesures en faveur de la clientèle financièrement fragile, le traitement des avoirs et coffres en déshérence, les dispositions de MIF2 et la formation des conseillers en assurance-vie.

Parallèlement, des actions ont été lancées pour déployer de nouveaux dispositifs réglementaires tels PAD (*Payment Account Directive*) – qui se présente comme le “nouveau droit au compte”, en intégrant des points sur le droit au compte, la fragilité financière, la comparabilité des frais sur les prestations de base, les entrées en relation ainsi que IDD (*Insurance Distribution Directive*) concernant la distribution de produits d’assurance et la mise en œuvre des dispositions de la loi Sapin 2.

## 2.6.2 Protection des marchés

Le pôle de protection des marchés est en charge de l'ensemble des dispositions destinées à garantir le bon fonctionnement des marchés financiers.

La mise en œuvre de la Directive européenne abus de marché, applicable au 3 juillet 2016, s'est poursuivie avec le déploiement début 2017 de procédures et de contrôles rénovés. Une nouvelle formation sera prochainement déployée auprès de l'ensemble des collaborateurs commercialisant des instruments financiers.

## 2.6.3 Déontologie

La déontologie ou éthique professionnelle fait référence à un ensemble de valeurs et de règles de conduite (charte éthique Groupe, code de conformité-déontologie LCL ....) qui encadrent l'activité professionnelle. Ces normes déterminent le socle des devoirs minimums de l'ensemble des collaborateurs, dirigeants et administrateurs ou de certaines catégories de professionnels tiers externes dans l'accomplissement de leur activité. Les missions principales du pôle déontologie concernent notamment la surveillance des transactions personnelles, le recensement des activités présentant des risques de conflits d'intérêts, le suivi des mandats d'administrateurs ainsi que des mandats personnels des collaborateurs, le respect des règles de gestion des cadeaux et avantages.

La mise à jour ou la création de normes en lien avec la déontologie se poursuit, en particulier dans le cadre des dispositions de la loi Sapin 2 (devoir d'alertes, cadeaux et avantages, dispositif de lutte anti-corruption). Des formations obligatoires seront déployées comme la conformité au quotidien et la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, en relation avec le Groupe, des travaux s'engagent sur de nouveaux projets : le code de conduite LCL (en lien avec la charte éthique Groupe), le dispositif anti-corruption et l'encadrement des activités de lobbying.

Enfin, le dispositif d'identification des conflits d'intérêts fait l'objet d'une refonte de normes ; aucun cas avéré n'a été détecté durant le premier semestre de l'année.

## 2.6.4 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le Pôle Pilotage et Prévention du blanchiment est le socle du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) ainsi que du respect des sanctions nationales et internationales (gel des avoirs, embargo pays). Il exerce un rôle opérationnel : analyse de dossiers présentant des soupçons de LCB-FT, déclarations à Tracfin le cas échéant et criblage des tiers (clients, bénéficiaires effectifs...) par rapport aux listes de sanctions et aux listes des personnes politiquement exposées et leurs affiliés. Il s'assure également de la conformité des activités et process de LCL avec la réglementation, dans un contexte évolutif. Un plan d'action a été lancé pour renforcer le dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, notamment par un renfort de moyens.

L'activité de détection des risques LCB-FT continue de croître au premier semestre.

Le plan de remédiation OFAC poursuit son déploiement, sous le pilotage de Crédit Agricole S.A. Son objectif est d'assurer la conformité des activités et process de LCL avec la réglementation américaine de sanctions à l'encontre de pays et de personnes. Après le criblage en 2016 des listes de sanctions américaines et de l'ONU, les travaux réalisés en 2017 portent sur la publication des Notes de politique et leur déclinaison dans les procédures opérationnelles des métiers de la Banque.

Pour la deuxième année, un plan de formation dédié au respect des sanctions internationales est mis en œuvre.

La mise en conformité réglementaire relativement à la quatrième directive LAB est engagée, notamment avec l'identification des personnes politiquement exposée domestiques et de leurs affiliés.

### 2.6.5 Prévention de la fraude interne et externe

Afin de protéger les intérêts de la banque et de ses clients, le pôle « Pilotage et prévention de la fraude » a pour mission de superviser les dispositifs de lutte contre la fraude déployés dans les processus opérationnels et d'apporter son expertise dans le traitement des cas avérés.

Le nombre de dossiers traités demeure à un niveau élevé, en quasi stabilité par rapport au premier semestre 2016.

Le renforcement du dispositif sur la monétique et la banque par internet a permis de réduire significativement les pertes financières. Parallèlement, des mesures sont en cours pour lutter contre la fraude documentaire et celle sur les chèques.

### 2.6.6 Activités transverses

Le premier semestre se caractérise par les principaux points suivants :

- poursuite de l'action de mise à jour du dispositif de contrôles existants et de déploiement de nouveaux contrôles de conformité de second degré afin de finaliser le déploiement des nombreux dispositifs réglementaires récents,
- déclinaison chez LCL, dans tous ses aspects, du programme Groupe de mise en conformité avec le règlement général européen de la protection des données (RGPD), applicable en mai 2018,
- continuation de la diffusion de la culture conformité dans les comportements et process de LCL à travers un ensemble d'actions (forums dédiés, kits mensuels conformité, communautés d'échanges, vidéos) et mise à jour progressive des formations réglementaires,
- en matière de transparence fiscale, les travaux d'adaptation aux évolutions des cahiers des charges gouvernementaux se poursuivent en 2017 sur FATCA et EAI,
- la déclinaison du Corpus FIDES de Crédit Agricole S.A. se poursuit au travers de la mise à jour des notes de procédure de la Conformité et de la création de notes techniques.

# COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2017

<b>CADRE GENERAL</b>	<b>23</b>
1. Présentation juridique de l'entité	23
2. Organigramme simplifié du Crédit Agricole	24
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2017</b>	<b>25</b>
1. Compte de résultat	25
2. Résultat net et autres éléments du résultat global	26
3. Bilan actif	27
4. Bilan passif	28
5. Tableau de variation des capitaux propres	29
6. Tableau des flux de trésorerie	30
<b>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES</b>	<b>31</b>
1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés	31
2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période	37
3. Gestion financière, exposition aux risques et politique de couverture	37
3.1 Produits et charges d'intérêts	38
3.2 Commissions nettes	38
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	39
3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	39
3.5 Produits et charges nets des autres activités	40
3.6 Charges générales d'exploitation	40
3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	41
3.8 Coût du risque	41
3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs	42
3.10 Impôts	42
3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	43
4. Information sectorielle	44
4.1 Information par secteur opérationnel	44
5. Notes relatives au bilan	45
5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	45
5.2 Actifs financiers disponibles à la vente	47
5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	47
5.4 Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers	49
5.5 Exposition au risque souverain	49

5.6 Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle	49
5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	50
5.8 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	50
5.9 Immeubles de placement	50
5.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	51
5.11 Ecarts d'acquisition	51
5.12 Provisions	51
5.13 Capitaux propres	53
<b>6. Engagements de financement et de garantie et autres garanties</b>	<b>55</b>
<b>7. Reclassements d'instruments financiers</b>	<b>56</b>
<b>8. Juste valeur des instruments financiers</b>	<b>56</b>
8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût	57
8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	60
<b>9. Impact des évolutions comptables ou autres événements</b>	<b>61</b>
<b>10. Parties liées</b>	<b>61</b>
<b>11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2017</b>	<b>62</b>
<b>12. Participations et entités structurées non consolidées</b>	<b>62</b>
12.1 Participations non consolidées	62
12.2 Entités structurées non consolidées	62
12.3 Événements postérieurs à la clôture	62

## CADRE GENERAL

### 1. Présentation juridique de l'entité

- Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Crédit Lyonnais

Siège social : 18 rue de la République - 69002 Lyon

Siège central et administratif : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex

Nom commercial : LCL – Le Crédit Lyonnais

- Forme juridique

Le Crédit Lyonnais, fondé en 1863, sous la forme de société à responsabilité limitée, a été constitué sous la forme de société anonyme le 25 avril 1872. Nationalisé le 1er janvier 1946, en exécution de la loi du 2 décembre 1945, il a été privatisé le 15 juillet 1999.

- Date de constitution et durée

Sa durée, fixée primitivement à 50 ans à partir de sa constitution, a été prorogée successivement jusqu'au 31 décembre de l'an 2024.

- Objet social

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet social du Crédit Lyonnais est le suivant :

« L'objet du Crédit Lyonnais consiste à effectuer, à titre de profession habituelle, toutes opérations de banque et toutes opérations connexes mentionnées dans la législation en vigueur et notamment le Code monétaire et financier, en France et à l'étranger, avec toute personne, physique ou morale, de droit public ou privé, française ou étrangère, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste également à prendre et à détenir des participations dans les entreprises, françaises ou étrangères, existantes ou en création, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste enfin à exercer à titre habituel toute activité non bancaire dans le respect de la réglementation applicable aux banques, notamment l'activité de courtage, et en particulier le courtage d'assurances.

Pour la réalisation de son objet, le Crédit Lyonnais peut, aussi bien en France qu'à l'étranger, créer toute filiale et établir toute succursale ou agence et d'une manière générale, effectuer, tant pour son compte que pour le compte de tiers, seul ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, ou agricoles, qu'elles soient mobilières ou immobilières, dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables aux banques. »

- Registre du commerce et des sociétés et code APE

RCS Lyon : 954 509 741

Siret : 954 509 741 000 11

APE/NAF : 6419 Z

Conformément aux dispositions de l'article L.233-3 du code de commerce, le capital social du Crédit Lyonnais étant détenu à hauteur de 95,10 % par Crédit Agricole S.A., Crédit Lyonnais est contrôlé par Crédit Agricole S.A.

## 2. Organigramme simplifié du Crédit Agricole

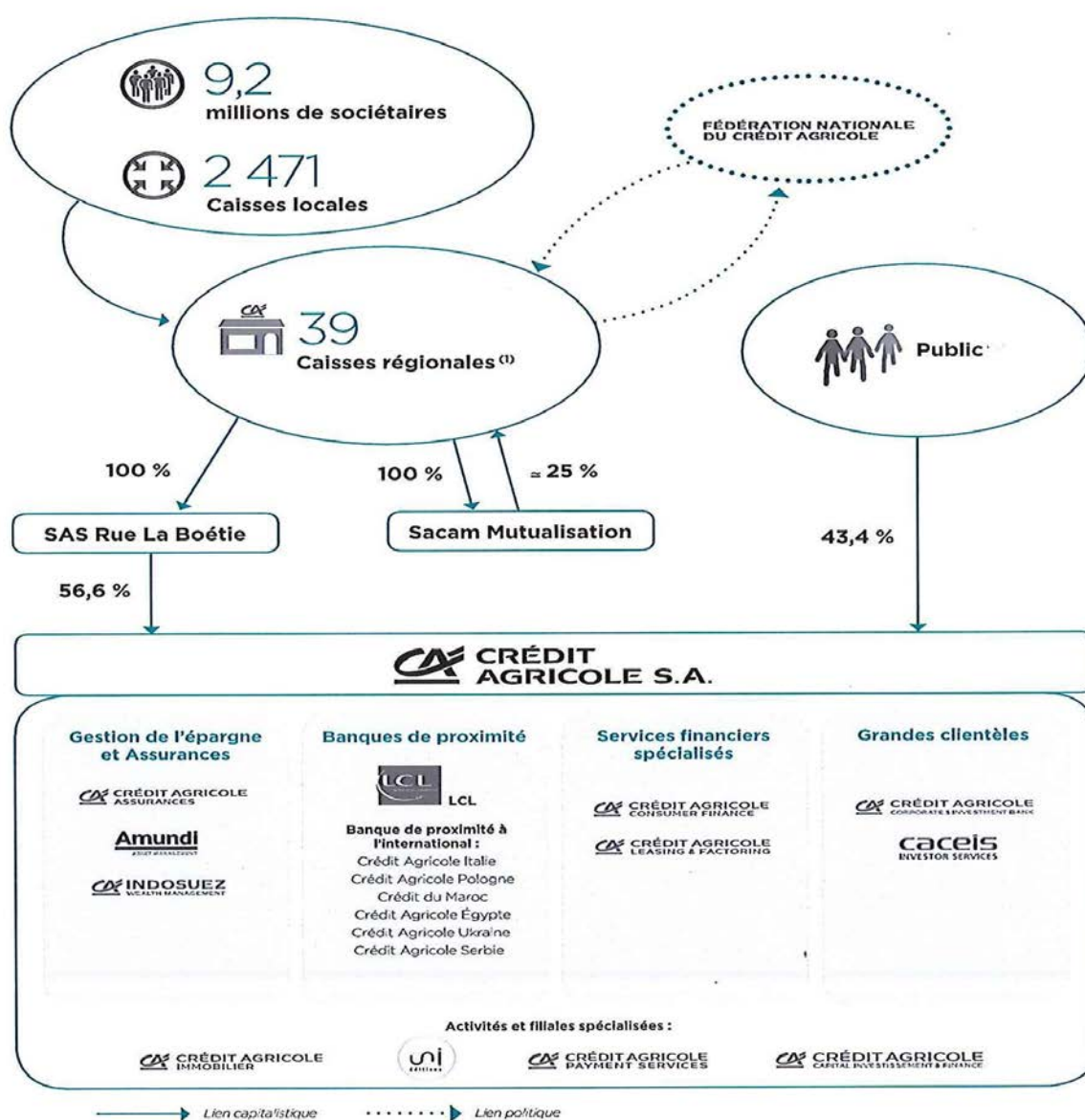
LCL est le réseau national « Banque et Assurance de proximité en France » dans le groupe Crédit Agricole.

### Un groupe bancaire d'essence mutualiste

Crédit Agricole S.A. en qualité d'organe central du réseau Crédit Agricole, tel que défini à l'article R. 512-18 du Code monétaire et financier veille, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier (article L. 511-31 et article L. 511-32), à la cohésion du réseau du Crédit Agricole, au bon fonctionnement des établissements de crédit qui le composent et au respect des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont propres en exerçant sur ceux-ci un contrôle administratif, technique et financier. A ce titre, Crédit Agricole S.A. dispose des attributs du pouvoir et a la capacité d'intervenir pour garantir la liquidité et la solvabilité tant de l'ensemble du réseau que de chacun des établissements qui lui sont affiliés.

### Organisation du Groupe (au 31 décembre 2016)

Le périmètre du groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A., l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales, ainsi que leurs filiales.





## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2017

### 1.Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>30/06/2016</b>
Intérêts et produits assimilés	<i>3.1</i>	2 065	5 587	2 268
Intérêts et charges assimilées	<i>3.1</i>	(1 116)	(3 774)	(1 396)
Commissions (produits)	<i>3.2</i>	942	1 774	885
Commissions (charges)	<i>3.2</i>	(141)	(276)	(129)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	<i>3.3</i>	(104)	(497)	2
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	<i>3.4</i>	24	217	214
Produits des autres activités	<i>3.5</i>	23	68	27
Charges des autres activités	<i>3.5</i>	(30)	(81)	(38)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>1 663</b>	<b>3 018</b>	<b>1 833</b>
Charges générales d'exploitation	<i>3.6</i>	(1 144)	(2 377)	(1 252)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	<i>3.7</i>	(85)	(168)	(84)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>434</b>	<b>473</b>	<b>497</b>
Coût du risque	<i>3.8</i>	(104)	(182)	(75)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>330</b>	<b>291</b>	<b>422</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	<i>3.9</i>	-	1	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>330</b>	<b>292</b>	<b>422</b>
Impôts sur les bénéfices	<i>3.10</i>	(89)	(21)	(92)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				
<b>RESULTAT NET</b>		<b>241</b>	<b>271</b>	<b>330</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>241</b>	<b>271</b>	<b>330</b>
Résultat de base par action annualisé (en euros)(1)	<i>5.13</i>	1,35	0,76	1,85
Résultat dilué par action annualisé (en euros)(1)	<i>5.13</i>	1,35	0,76	1,85

(1)Correspond au résultat y compris Résultat net des activités abandonnées

## 2. Résultat net et autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Résultat net</b>		<b>241</b>	<b>271</b>	<b>330</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.11	-	(28)	(20)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence		-	(28)	(20)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, des entreprises mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence	3.11	-	5	5
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, des entreprises mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées				
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>		<b>-</b>	<b>(23)</b>	<b>(15)</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.11	(1)	(75)	(105)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence		(1)	(75)	(105)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe, des entreprises mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence	3.11	-	2	5
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, sur entreprises mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées				
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>		<b>(1)</b>	<b>(73)</b>	<b>(100)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	3.11	<b>(1)</b>	<b>(96)</b>	<b>(115)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>240</b>	<b>175</b>	<b>215</b>
Dont part du Groupe		240	175	215
Dont participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-

### 3. Bilan actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
CAISSE, BANQUES CENTRALES		5 399	1 930	1 571
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	6.1	555	519	621
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		1 843	2 326	7 222
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	6.2	949	915	833
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	6.3	23 613	30 155	23 632
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	6.3	108 441	102 591	98 112
EGART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		573	744	1 618
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE				
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		430	527	436
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		3 496	3 475	4 527
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES (1)		154		
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE				
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE				
IMMEUBLES DE PLACEMENT				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6.10	1 162	1 131	1 149
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6.10	192	197	196
ECARTS D'ACQUISITION				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>146 807</b>	<b>144 510</b>	<b>139 917</b>

(1) Cession hautement probable de la banque Thémis

## 4. Bilan passif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
BANQUES CENTRALES		1	-	-
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	<i>6.1</i>	509	472	571
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		2 492	3 008	8 718
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<i>6.6</i>	24 149	24 296	16 683
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	<i>6.6</i>	98 787	94 497	92 315
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	<i>6.7</i>	9 892	12 064	11 437
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX				
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		151	59	105
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		2 440	2 217	2 571
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES (1)		116		
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE				
PROVISIONS	<i>6.12</i>	599	707	719
DETTES SUBORDONNEES	<i>6.7</i>	1 778	1 465	828
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>140 914</b>	<b>138 785</b>	<b>133 947</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<i>6.13</i>	<b>5 893</b>	<b>5 725</b>	<b>5 970</b>
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		5 891	5 723	5 968
CAPITAL ET RESERVES LIEES		3 278	3 278	3 278
RESERVES CONSOLIDEES		2 270	2 071	2 276
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		102	103	84
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR ACTIVITES ABANDONNEES				
RESULTAT DE L'EXERCICE		241	271	330
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		2	2	2
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>146 807</b>	<b>144 510</b>	<b>139 917</b>

(1) Cession hautement probable de la banque Thémis

## 5. Tableau de variation des capitaux propres

	Part du Groupe									Participations ne donnant pas le contrôle					Capitaux propres consolidés							
	Capital et réserves liés					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux				Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux			Capitaux propres						
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
(en millions d'euros)																						
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2016</b>	1 848	3 353	-	-	5 201	(24)	223	199	-	5 400	2	-	-	-	-	-	-	2	-	-	5 402	
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation des titres auto détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emissions d'instruments de capitaux propres	-	574	-	-	574	-	-	-	-	574	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	574	
Rémunération du 1er semestre 2016 des émissions d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes versés au 1er semestre 2016	-	(221)	-	-	(221)	-	-	-	-	(221)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(221)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	-	353	-	-	353	-	-	-	-	353	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	353	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(15)	(100)	(115)	-	(115)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(115)	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat au 1er semestre 2016	-	-	-	-	-	-	-	330	330	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	330	
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2016</b>	1 848	3 706	-	-	5 554	(39)	123	84	330	5 968	2	-	-	-	-	-	-	2	-	-	5 970	
Augmentation de capital	-	3	-	-	3	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
Variation des titres auto détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emissions d'instruments de capitaux propres	-	(48)	-	-	(48)	-	-	-	-	(48)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(48)	
Rémunération du 2nd semestre 2016 des émissions d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes versés au 2nd semestre 2016	-	(160)	-	-	(160)	-	-	-	-	(160)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(160)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	-	(205)	-	-	(205)	-	-	-	-	(205)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(205)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(8)	27	19	-	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat du 2nd semestre 2016	-	-	-	-	-	-	-	(59)	(59)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(59)	
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2016</b>	1 848	3 501	-	-	5 349	(47)	150	103	271	5 723	2	-	-	-	-	-	-	2	-	-	5 725	
Affectation du résultat 2016	-	271	-	-	271	-	-	-	(271)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2017</b>	1 848	3 772	-	-	5 620	(47)	150	103	-	5 723	2	-	-	-	-	-	-	2	-	-	5 725	
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation des titres auto détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emissions d'instruments de capitaux propres	-	(48)	-	-	(48)	-	-	-	-	(48)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(48)	
Rémunération du 1er semestre 2017 des émissions d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes versés au 1er semestre 2017	-	(25)	-	-	(25)	-	-	-	-	(25)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(25)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	-	(73)	-	-	(73)	-	-	-	-	(73)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(73)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat du 1er semestre 2017	-	-	-	-	-	-	-	241	241	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	241	
Autres variations	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
<b>Capitaux propres au 30 juin 2017</b>	1 848	3 700	-	-	5 548	(47)	149	102	241	5 891	2	-	-	-	-	-	-	2	-	-	5 893	

## 6. Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>330</b>	<b>292</b>	<b>422</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	85	168	84
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	20	158	88
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement (1)	-	(211)	(211)
Résultat net des activités de financement	54	95	47
Autres mouvements	133	436	(49)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>292</b>	<b>646</b>	<b>(41)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (2)	6 500	(860)	(931)
Flux liés aux opérations avec la clientèle (3)	(1 547)	(2 421)	(71)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (4)	(2 196)	(121)	(234)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	174	882	189
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence			
Impôts versés	100	(221)	(147)
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>3 031</b>	<b>(2 741)</b>	<b>(1 194)</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>3 653</b>	<b>(1 803)</b>	<b>(813)</b>
Flux liés aux participations	(17)	208	207
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(112)	(131)	(63)
Flux provenant des activités abandonnées			
<b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(129)</b>	<b>77</b>	<b>144</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(73)	145	353
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	279	574	(26)
Flux provenant des activités abandonnées			
<b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>206</b>	<b>719</b>	<b>327</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	2		
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>3 732</b>	<b>(1 007)</b>	<b>(342)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>990</b>	<b>1 999</b>	<b>1 999</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 929	1 580	1 580
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit*	(939)	419	419
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>4 720</b>	<b>991</b>	<b>1 657</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	5 399	1 930	1 571
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit*	(679)	(939)	86
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>3 730</b>	<b>(1 008)</b>	<b>(342)</b>

\* Composé d'au moins des postes "Comptes ordinaires débiteurs" et "Comptes et prêts au jour le jour" et "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6

(1) Au cours du premier semestre 2016, l'impact net des activités d'investissement sur la trésorerie de LCL a été de 210 M€, portant notamment sur la cession des titres Visa Europe

(2) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit portent sur une diminution des encours de prêts à terme - 6,4 Mds €, suite à l'échéance de plusieurs contrats avec CASSA

(3) Les flux liés aux opérations avec la clientèle portent sur les crédits immobiliers (+4,8 Mds €), et sur les autres concours à la clientèle (+1,8 Mds €)

(4) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers portent sur les Dettes représentées par un titre (-2,2 Mds €); totales d'échéances de 4 opérations avec la DRH, et par les Dettes subordonnées (+0,8 Mds €); conformément à la demande de CASSA en termes de structure de fonds propres prudentiels, mise en place d'un emprunt Tier 2 au 2ème trimestre 2017 pour 0,88 Mds €.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

### 1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe LCL au 30 juin 2017 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe LCL pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2016 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le groupe LCL, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
<b>Norme IFRS 15 relative aux produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</b> Remplacement d'IAS 11 sur la reconnaissance des contrats de construction et d'IAS 18 sur la reconnaissance des produits ordinaires	22 septembre 2016 (UE 2016/1905)	1er janvier 2018	OUI
<b>Norme IFRS 9 relative aux instruments financiers</b> Nouveaux principes de classification et évaluation, dépréciation, couverture, en remplacement d'IAS 39 - Instruments financiers	22 novembre 2016 (UE 2016/2067)	1er janvier 2018	OUI

#### ✓ Norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme IFRS 15 sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, conformément au règlement UE 2016/1905. L'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui apporte des précisions complémentaires est en cours d'adoption par l'Union européenne et devrait entrer en vigueur à la même date.

Pour la première application de cette norme, le groupe LCL a choisi la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif au 01/01/2018, sans comparatif au niveau de l'exercice 2017, et en indiquant en annexe les éventuelles incidences de la norme sur les différents postes des états financiers.

La norme IFRS 15 remplacera les normes IAS 11 Contrats de construction, IAS 18 Produits des activités ordinaires, ainsi que les interprétations liées : IFRIC 13 Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15 Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18 Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31 Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité.

Elle regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

Sur la base des conclusions de l'étude d'impact menée avec le groupe Crédit Agricole S.A. du second semestre 2016 jusqu'à début 2017, le groupe LCL estime que la mise en œuvre de la norme IFRS 15 n'aura pas d'impact significatif dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2018.

En l'état actuel de ses analyses, le groupe LCL n'en attend pas d'impacts significatifs sur son résultat.

#### ✓ Norme IFRS 9 Instruments financiers

La norme IFRS 9 remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, conformément au règlement UE 2016/2067.

Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

- Les principales évolutions apportées par la norme
  - Classement et évaluation des actifs financiers

Sous IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié d'instrument de dette (i.e. prêt, avance, crédit, titre obligataire, part de fonds) ou d'instruments de capitaux propres (i.e. action).

S'agissant des instruments de dettes (prêts et titres à revenus fixes ou déterminables), la norme IFRS 9 s'appuie sur le modèle de gestion d'une part et sur l'analyse des caractéristiques contractuelles d'autre part, pour classer et évaluer les actifs financiers.

- Les trois modèles de gestion :
  - a) le modèle de pure collecte dont l'intention est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie ;
  - b) le modèle mixte de collecte et vente dont l'intention est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie et de céder l'actif s'il existe une opportunité ; et
  - c) le modèle de pure cession dont l'intention est de céder l'actif.
- Les caractéristiques contractuelles (test *Solely Payments of Principal & Interests* ou SPPI) :

Ce test *SPPI* est appliqué aux caractéristiques contractuelles du prêt ou du titre de dette, pour en déduire l'éligibilité définitive de l'instrument à une catégorie comptable de classement et d'évaluation.

Lorsque l'instrument de dette a des flux de trésorerie attendus qui ne reflètent pas uniquement des éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts (i.e. taux simple), ses caractéristiques contractuelles sont jugées trop complexes et dans ce cas, le prêt ou le titre de dette est comptabilisé à la juste valeur par résultat quel que soit le modèle de gestion. Y sont classés les instruments qui ne respectent pas les conditions du test SPPI.

Sur cet aspect le groupe LCL, en coordination avec le groupe Crédit Agricole S.A., est attentif à la publication en avril par l'IASB d'un exposé sondage relatif aux instruments de dettes avec des options de remboursement anticipé symétriques, et prendra en compte le cas échéant ses conclusions lorsqu'elles aboutiront à la publication d'un amendement à la norme.



Sur la base des critères énoncés ci-dessus :

- un instrument de dette est comptabilisé au coût amorti à condition d'être détenu en vue d'en percevoir les flux de trésorerie représentatifs uniquement d'éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts respectant le test SPPI ;
- un instrument de dette est comptabilisé à la juste valeur par capitaux propres recyclables à condition d'être dans un modèle mixte de collecte de flux de trésorerie et de revente en fonction des opportunités, sous réserve que ses caractéristiques contractuelles soient également représentatives d'éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts respectant le test SPPI ;
- un instrument de dette qui n'est pas éligible à la catégorie du coût amorti ou de la juste valeur par capitaux propres recyclables est enregistré en juste valeur par résultat. C'est le cas notamment des instruments de dette dont le modèle de gestion est de pure cession. Cela concerne également les parts d'OPCVM non consolidées qui sont des instruments de dette ne respectant pas le test SPPI indépendamment du modèle de gestion.

S'agissant des instruments de capitaux propres (investissements de type actions), ils doivent être par défaut comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction).

En synthèse, l'application du volet de classement et d'évaluation d'IFRS 9 par le groupe LCL devrait conduire :

- à une augmentation des actifs à la juste valeur par résultat compte tenu du reclassement de la majorité des instruments de capitaux propres, et des OPCVM, dans cette catégorie ce qui entraînera une volatilité accrue du résultat ;
- au maintien du classement en coût amorti de la grande majorité des prêts et créances, ceux-ci respectant le test SPPI ;
- au classement en juste valeur par capitaux propres recyclables ou au coût amorti des instruments de dette en fonction de la documentation du modèle de gestion documenté en date de première application.

° Dépréciation

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (*Expected Credit Losses* ou ECL) sur les crédits et les instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales.

Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues alors que dans le modèle de provisionnement d'IAS 39, elle est conditionnée par la constatation d'un événement objectif de perte avérée.

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et ceux attendus (incluant le principal et les intérêts).

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique.

La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (*Point in Time*) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives macro-économiques (*Forward Looking*), alors que la vue

prudentielle s'analyse à travers le cycle (*Through The Cycle*) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (*downturn*) pour la perte en cas de défaut.

L'approche comptable conduit également à recalculer certains paramètres bâlois, notamment pour neutraliser les coûts internes de recouvrement ou les floors qui sont imposés par le régulateur dans le calcul réglementaire de la perte en cas de défaut (*Loss Given Default* ou LGD).

Le nouveau modèle de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : dès la comptabilisation initiale de l'instrument (prêt, titre de dette, garantie...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;
- 2<sup>ème</sup> étape : dans un deuxième temps, si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes prévues sur sa durée de vie ;
- 3<sup>ème</sup> étape : dans un troisième temps, dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité.

Concernant la deuxième étape, le suivi et l'estimation de la dégradation significative du risque de crédit peuvent être effectués sur une base individuelle de niveau transactionnel ou sur une base collective de niveau portefeuille en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques communes de risque de crédit. La démarche repose sur l'utilisation d'un large éventail d'informations, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarii raisonnables.

Cette dégradation dépend du niveau de risque à la date de comptabilisation initiale et doit être constatée avant que la transaction ne soit dépréciée (3<sup>ème</sup> étape).

Afin d'apprécier la dégradation significative, le groupe LCL s'inscrit dans le processus du groupe Crédit Agricole S.A. fondé sur deux niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères absolus et relatifs qui s'imposent à l'ensemble des entités du groupe Crédit Agricole S.A. ;
- un deuxième niveau lié à l'appréciation en local de critères qualitatifs du risque porté par le groupe LCL sur ses portefeuilles pouvant conduire à durcir les critères de dégradation définis en premier niveau (basculer d'un portefeuille ou sous-portefeuille en étape 2 d'*ECL* à maturité).

Il existe une présomption réfutable de dégradation significative en présence d'un impayé de plus de trente jours. Le groupe LCL pourra réfuter cette présomption sur le périmètre des encours pour lesquels des dispositifs de notation internes ont été construits, en particulier les expositions suivies en méthodes avancées, considérant que l'ensemble des informations intégrées dans les dispositifs de notation permet une appréciation plus pertinente que le seul critère d'impayés de plus de trente jours.

Concernant le périmètre des instruments entrant dans la troisième étape de provisionnement, le groupe LCL alignant déjà la définition de la défaillance avec celle du défaut actuellement utilisée en gestion pour des fins réglementaires, IFRS 9 n'aura pas d'incidence.

Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

En conclusion, le nouveau modèle de provisionnement d'IFRS 9 pourrait conduire à une augmentation du montant des dépréciations sur les prêts et titres comptabilisés au bilan au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres recyclables, et sur les engagements hors bilan ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et les créances commerciales.

◦ Comptabilité de couverture

Sur la comptabilité de couverture (hors opérations de macro-couverture de juste valeur), la norme IFRS 9 prévoit des évolutions limitées par rapport à IAS 39. Les dispositions de la norme s'appliquent au périmètre suivant :

- toutes les opérations de micro-couverture ; et
- les opérations de macro-couverture de flux de trésorerie uniquement.

Les opérations de macro-couverture de Juste Valeur de risque de taux sont exclues et peuvent rester dans le champ d'IAS 39.

Lors de la première application de la norme IFRS 9, deux possibilités sont offertes par la norme :

- appliquer le volet « couverture » d'IFRS 9 ; ou
- maintenir IAS 39 jusqu'à l'application d'IFRS 9 pour l'ensemble des relations de couverture (au plus tard lorsque le texte macro-couverture de Juste Valeur de taux sera adopté par l'Union européenne).

Conformément à la décision du Groupe, le groupe LCL n'appliquera pas ce volet de la norme.

Toutefois, des informations devront être fournies dans les annexes aux états financiers avec une granularité accrue sur la gestion des risques et les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

• Le déploiement du projet dans le groupe LCL

Le groupe LCL fait partie intégrante du projet groupe Crédit Agricole S.A. qui s'est organisé pour mettre en œuvre la norme IFRS 9 dans les délais requis, en associant l'ensemble des fonctions comptables, finances, risques et informatiques.

◦ Les étapes du projet et les réalisations à date

Au premier semestre 2015, les travaux ont porté sur :

- l'analyse des dispositions de la norme, avec une attention particulière sur les changements induits par les nouveaux critères de classement et d'évaluation des actifs financiers et par la refonte du modèle de dépréciation du risque de crédit qui requiert de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL) ;
- l'identification des questions clés et des principaux sujets d'interprétation comptable à partir des premiers macro-chiffres des impacts de la norme.

Après cette étape d'analyse et de diagnostic, le groupe LCL a pris part à la phase de mise en œuvre du projet à partir de septembre 2015.

Par ailleurs, durant l'année 2016, le groupe LCL a été associé aux principales réalisations qui ont concerné :

- les chantiers normatifs avec l'identification des principaux impacts sur les états financiers et la définition du processus cible de provisionnement du groupe Crédit Agricole S.A. qui s'est concrétisé par la rédaction d'un cadre méthodologique commun ;
- les chantiers méthodologiques groupe Crédit Agricole S.A. de définition des options possibles concernant la formule de calcul des provisions, la dégradation significative et le *forward looking*, ainsi que la méthodologie de calcul de la juste valeur des crédits ;
- des simulations provisoires des impacts de la nouvelle norme sur les états financiers et les fonds propres prudentiels, notamment pour répondre au mieux aux demandes de l'Autorité Bancaire Européenne au niveau du groupe Crédit Agricole S.A. Ces travaux ont été effectués sur la base des données comptables au 31/12/2015 notamment de niveau groupe LCL ;

- les chantiers informatiques avec des impacts majeurs dans les systèmes d'information, impliquant des travaux de spécifications sur les outils Risques et Finance et des choix d'outils mutualisés, à savoir : un outil central de provisionnement et pour les titres de dettes côtés un outil d'analyse des caractéristiques contractuelles permettant l'industrialisation du test SPPI.

L'ensemble de ces travaux de déploiement se poursuivent en 2017 et ont intégré des chiffrages d'impact sur la base des états financiers au 31 décembre 2016, afin de répondre notamment à la demande de l'Autorité bancaire européenne (ABE). Ces travaux seront finalisés courant 2017.

#### ° Transition

La norme IFRS 9 est d'application rétrospective et obligatoire à compter du 1er janvier 2018 en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans l'obligation de retraiter les états financiers de la période comparative 2017. En conséquence, le groupe LCL ne prévoit pas de retraiter les états financiers présentés en comparaison avec ceux de l'année 2018.

#### ✓ Normes pas encore adoptées par l'Union européenne

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables par le groupe LCL. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et ne sont donc pas appliquées par le groupe LCL au 30 juin 2017.

Cela concerne en particulier la norme IFRS 16.

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 Avantages dans les contrats de location et SIC 27 Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 leur imposera un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Une étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le groupe LCL, coordonnée avec le groupe Crédit Agricole S.A., est en cours de réalisation depuis la fin du 1er semestre 2017 afin d'en évaluer les principaux enjeux.

Par ailleurs, trois amendements à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le groupe LCL : il s'agit des amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie et à IAS 12 Impôts sur le résultat, applicables au 1er janvier 2017 ; l'amendement à IFRS 2 Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions sera applicable au 1er janvier 2018. Ces dates seront confirmées après adoption de ces textes par l'Union européenne.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016 du groupe LCL et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe LCL sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

## 2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

On notera deux événements significatifs :

- Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2017 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 11 Périmètre de consolidation au 30 juin 2017.

Toutefois en date du 22 juin 2017, LCL a reçu une offre ferme, en cours de validation par les autorités de tutelle européennes, pour l'acquisition de la société Banque Themis, consolidée à hauteur de 100 % par le groupe LCL

Compte tenu de l'offre ferme reçue, la contribution de Banque Thémis dans les comptes consolidés au 30 juin 2017 est comptabilisée conformément à la norme IFRS 5 relative aux entités destinées à être cédées : les postes du bilan font l'objet d'un reclassement dans des rubriques dédiées, soit 154 millions d'euros en Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées et 116 millions d'euros en Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées. Aucune perte latente consolidée n'est anticipée sur cette cession.

- Conséquence du remboursement anticipé et des renégociations de prêts macro-couverts :

LCL, en lien avec le groupe Crédit Agricole S.A., mène des travaux d'analyse détaillés de sa macro-couverture afin de tenir compte du contexte de taux bas ainsi que des remboursements anticipés et des renégociations de crédits à l'habitat.

La persistance des taux bas au 30 juin 2017 et le volume des demandes de remboursements anticipés et de renégociations constatés au premier semestre 2017 ont conduit LCL en lien avec le groupe Crédit Agricole à ajuster les hypothèses de calcul retenues au titre des exercices futurs pour déterminer les impacts sur sa situation de surcouverture.

A ce titre un impact de -115 millions d'euros a été comptabilisé en produit net bancaire au 30 juin 2017 dans les comptes de LCL, soit -82 millions d'euros en résultat net d'impôt, correspondant à la décomptabilisation de la réévaluation du portefeuille de prêts remboursés ou renégociés initialement macro-couverts et à l'inefficacité relative aux redésignations d'instruments de couverture.

## 3. Gestion financière, exposition aux risques et politique de couverture

Le pilotage des risques bancaires au sein du groupe LCL est assuré par la Direction des risques qui est rattachée fonctionnellement au Directeur général et a pour mission d'assurer la maîtrise et le contrôle permanent des risques de crédit, financiers et opérationnels.

La description de ces dispositifs ainsi que les informations narratives figurent désormais dans le rapport de gestion, chapitre « facteurs de risques », comme le permet la norme IFRS 7. Les tableaux de ventilations comptables continuent néanmoins de figurer dans les états financiers.

### 3.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Sur opérations avec les établissements de crédit	115	223	98
Sur opérations avec la clientèle	1 320	2 729	1 368
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	2	4	2
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	628	2 631	800
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
<b>Produits d'intérêts (1)(2)</b>	<b>2 065</b>	<b>5 587</b>	<b>2 268</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	(100)	(168)	(77)
Sur opérations avec la clientèle	(228)	(513)	(258)
Sur dettes représentées par un titre	(113)	(262)	(131)
Sur dettes subordonnées	(13)	(12)	(6)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(662)	(2 815)	(920)
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	-	(4)	(4)
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>(1 116)</b>	<b>(3 774)</b>	<b>(1 396)</b>

(1) dont 0,6 M€ au 30 juin 2017 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat contre 0,8M€ au 30 juin 2016 et 1,4M€ au 31 décembre 2016.

(2) dont 1,4M€ sur créances dépréciées individuellement au 30 Juin 2017 contre 1,8M€ au 30 Juin 2016 et 3,3M€ au 31 Décembre 2016.

### 3.2 Commissions nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017			31/12/2016			30/06/2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	30	(5)	25	32	(3)	29	6	(2)	4
Sur opérations avec la clientèle	272	(16)	256	533	(39)	494	272	(17)	255
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	1	-	1	3	-	3	1	-	1
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	615	(120)	494	1 157	(233)	924	582	(110)	472
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	24	-	24	49	(1)	48	24	-	24
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>942</b>	<b>(141)</b>	<b>800</b>	<b>1 774</b>	<b>(276)</b>	<b>1 498</b>	<b>885</b>	<b>(129)</b>	<b>756</b>

### 3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	6	10	5
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	2	(3)	(2)
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	2	4	2
Résultat de la comptabilité de couverture (1)	(114)	(508)	(3)
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>(104)</b>	<b>(497)</b>	<b>2</b>

(1) Dont -115M€ inefficacité de couverture (vs -191M€ au 31/12/2016) et +1M€ écart OIS/BOR (vs +4,7M€ au 31/12/2016) et -322 M€ soulte Swaps opérations ALM sur le 31/12/2016

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017			31/12/2016			30/06/2016		
	Profits	Pertes	Net (1)	Profits	Pertes	Net (1)	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>									
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	106	(28)	78	207	(60)	147	97	(54)	43
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	4	(82)	(78)	23	(171)	(148)	53	(96)	(43)
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>									
Variations de juste valeur des éléments couverts	764	(935)	(171)	5 198	(6 096)	(898)	1 708	(1 732)	(24)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	821	(764)	57	5 611	(5 220)	391	1 736	(1 715)	21
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>									
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace									
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>1 695</b>	<b>(1 809)</b>	<b>(114)</b>	<b>11 039</b>	<b>(11 547)</b>	<b>(508)</b>	<b>3 594</b>	<b>(3 597)</b>	<b>(3)</b>

(1) Dont -115M€ inefficacité de couverture (vs -191M€ au 31/12/2016) et +1M€ écart OIS/BOR (vs +4,7M€ au 31/12/2016) et -322 M€ soulte Swaps opérations ALM sur le 31/12/2016

### 3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Dividendes reçus	22	6	4
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)(2)	2	211	211
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)		-	(1)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>24</b>	<b>217</b>	<b>214</b>

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8 "coût du risque"

(2) plus value sur Titres Visa Europe 210 M€ au 31 décembre 2016

### 3.5 Produits et charges nets des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement			
Autres produits (charges) nets	(7)	(13)	(11)
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>(7)</b>	<b>(13)</b>	<b>(11)</b>

### 3.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Charges de personnel	(702)	(1 414)	(713)
Impôts et taxes (1)	(69)	(87)	(72)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(373)	(876)	(467)
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(1 144)</b>	<b>(2 377)</b>	<b>(1 252)</b>

(1) Dont -14,8 millions d'euros comptabilisé au titre du fonds de résolution (FRU) au 30/06/2017 (contre -18,9 millions d'euros au 31/12/2016) et -7,2 millions d'euros comptabilisés au titres du fonds de garanties des dépôts au 30/06/2017 (contre 9 millions d'euros au 31/12/2016)

#### Détail des charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Salaires et traitements	(410)	(816)	(424)
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	(72)	(139)	(73)
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	(1)	(7)	(1)
Autres charges sociales	(99)	(230)	(105)
Intéressement et participation	(44)	(73)	(34)
Impôts et taxes sur rémunération	(76)	(149)	(76)
<b>Total charges de personnel</b>	<b>(702)</b>	<b>(1 414)</b>	<b>(713)</b>



### 3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(85)</b>	<b>(163)</b>	<b>(77)</b>
Immobilisations corporelles	(66)	(131)	(62)
Immobilisations incorporelles	(19)	(32)	(15)
<b>Dotations (reprises) aux dépréciations</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>(7)</b>
Immobilisations corporelles	-	(5)	(7)
Immobilisations incorporelles	-	-	-
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(85)</b>	<b>(168)</b>	<b>(84)</b>

### 3.8 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>(312)</b>	<b>(615)</b>	<b>(365)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	(287)	(540)	(322)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	(1)	(1)	-
Engagements par signature	(17)	(42)	(21)
Risques et charges	(7)	(32)	(22)
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>222</b>	<b>466</b>	<b>313</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	173	425	290
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	-	-	-
Engagements par signature	33	19	12
Risques et charges	16	22	11
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>(90)</b>	<b>(149)</b>	<b>(52)</b>
Plus ou moins-values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(18)	(38)	(27)
Récupérations sur prêts et créances amorties	6	9	6
Décotes sur crédits restructurés	(1)	(4)	(2)
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	(1)	-	-
Autres produits			
<b>Coût du risque</b>	<b>(104)</b>	<b>(182)</b>	<b>(75)</b>

### 3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	-	1	-
Plus-values de cession	-	3	1
Moins-values de cession	-	(2)	(1)
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	-	-	-
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
<b>Produits (charges) nets sur opérations de regroupement</b>			
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	-	1	-

### 3.10 Impôts

#### Charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Charge d'impôt courant	(123)	(23)	(74)
Charge d'impôt différé (1)	34	2	(18)
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>(89)</b>	<b>(21)</b>	<b>(92)</b>

(1) Dont 35,1 M€ de charge d'impôt différés au titre de l'exercice 2016 liée à la publication de la loi de finance 2017 portant le taux d'imposition courant de 34,43% à 28,92%. Cette charge est relative aux impôts différés pour lesquels le retournement est prévu à compter de l'exercice 2020.

Le Groupe calcule la charge d'impôt au titre des comptes consolidés intermédiaires sur la base d'un Taux Annuel Moyen Estimé (TAME), dans le respect des dispositions de la norme IAS34. Il s'agit du rapport entre la charge d'impôt du budget de référence, retraitée de l'effet d'impôt des éléments extraordinaires, et le résultat avant impôt et des entreprises mises en équivalence du budget de référence, retraité des éléments extraordinaires.

Le TAME est révisé périodiquement sur la base des données actualisées.

### 3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Gains et pertes sur écarts de conversion</b>			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres variations			
<b>Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente</b>	<b>(1)</b>	<b>(75)</b>	<b>(105)</b>
Ecart de réévaluation de la période	1	136	105
Transferts en résultat (1)	(2)	(211)	(210)
Autres variations			
<b>Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture</b>			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	-	2	5
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>(1)</b>	<b>(73)</b>	<b>(100)</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-	(28)	(20)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		5	5
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-</b>	<b>(23)</b>	<b>(15)</b>
<b>Total gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(1)</b>	<b>(96)</b>	<b>(115)</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(1)</b>	<b>(96)</b>	<b>(115)</b>
Dont part du groupe	-	-96	-115
Dont participations ne donnant pas le contrôle	-	0	0

(1) plus value sur Titres Visa Europe 210 M€ au 31 décembre 2016

## 4. Information sectorielle

### 4.1 Information par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 816</b>	(1)		(152)	<b>1 663</b>
Charges d'exploitation	(1 234)			5	(1 229)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>582</b>	(1)	-	(147)	<b>434</b>
Coût du risque	(104)				(104)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>478</b>	(1)	-	(147)	<b>330</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>478</b>	(1)	-	(147)	<b>330</b>
Impôts sur les bénéfices	(134)			45	(89)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					-
<b>Résultat net de la période</b>	<b>344</b>	(1)	-	(102)	<b>241</b>
Participations ne donnant pas le contrôle					-
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>344</b>	(1)	-	(102)	<b>241</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 118</b>	(7)		(93)	<b>3 018</b>
Charges d'exploitation	(2 539)			(6)	(2 545)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>579</b>	(7)	-	(99)	<b>473</b>
Coût du risque	(182)				(182)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>397</b>	(7)	-	(99)	<b>291</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1				1
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>398</b>	(7)	-	(99)	<b>292</b>
Impôts sur les bénéfices	(110)	2		87	(21)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					-
<b>Résultat net de la période</b>	<b>288</b>	(5)	-	(12)	<b>271</b>
Participations ne donnant pas le contrôle					-
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>288</b>	(5)	-	(12)	<b>271</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
<b>Produit net bancaire</b>	1 684	(4)	-	153	1 833
Charges d'exploitation	(1 336)				(1 336)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	348	(4)	-	153	497
Coût du risque	(75)				(75)
<b>Résultat d'exploitation</b>	273	(4)	-	153	422
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
<b>Résultat avant impôt</b>	273	(4)	-	153	422
Impôts sur les bénéfices	(97)	1		4	(92)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					-
<b>Résultat net de la période</b>	176	(3)	-	157	330
Participations ne donnant pas le contrôle	-				-
<b>Résultat net part du Groupe</b>	176	(3)	-	157	330

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	515	473
Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option	40	46
<b>Valeur au bilan</b>	555	519
<i>Dont Titres prêtés</i>		

#### Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Instrument de capitaux propres		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de dettes		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
Prêts et créances		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Instrument dérivés	515	473
<b>Valeur au bilan</b>	515	473

### Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Instruments de capitaux propres</b>	40	46
Actions et autres titres à revenu variable	40	46
<b>Titres de dettes</b>	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Prêts et avances		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
<b>Valeur au bilan</b>	40	46

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	509	472
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
<b>Valeur au bilan</b>	509	472

### Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes envers la clientèle		
Instruments dérivés	509	472
<b>Valeur au bilan</b>	509	472

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

A fin juin 2017, le groupe LCL n'est pas concerné par des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

## 5.2 Actifs financiers disponibles à la vente

### Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017			31/12/2016		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	276	9	(3)	249	11	(2)
Actions et autres titres à revenu variable	128	16	-	124	13	-
Titres de participation non consolidés	545	139	2	542	141	1
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>949</b>	<b>164</b>	<b>(1)</b>	<b>915</b>	<b>165</b>	<b>(1)</b>
Créances disponibles à la vente						
<b>Total des créances disponibles à la vente</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)</b>	<b>949</b>	<b>164</b>	<b>(1)</b>	<b>915</b>	<b>165</b>	<b>(1)</b>
Impôts		(14)	1		(14)	
<b>Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôts)</b>		<b>150</b>	<b>-</b>		<b>151</b>	<b>(1)</b>

(1) dont 48M€ comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30 juin 2017 et 48M€ au 31 décembre 2016

## 5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

### Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Etablissements de crédit</b>		
Titres de dettes	-	-
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	23 613	30 155
- Comptes et prêts	23 306	29 847
dont comptes ordinaires débiteurs sains	148	159
dont comptes et prêts au jour le jour sains	248	
- Valeurs reçues en pension	12	13
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés	295	295
- Autres prêts et créances		
<b>Valeur brute</b>	<b>23 613</b>	<b>30 155</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit</b>	<b>23 613</b>	<b>30 155</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>23 613</b>	<b>30 155</b>

## Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
<b>Titres de dettes</b>	<b>241</b>	<b>168</b>
Titres non cotés sur un marché actif	241	168
<b>Prêts et avances</b>	<b>109 765</b>	<b>103 966</b>
Créances commerciales	167	252
Autres concours à la clientèle	107 293	101 653
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	5	5
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	7	2
Comptes ordinaires débiteurs	2 293	2 054
<b>Valeur Brute</b>	<b>110 006</b>	<b>104 134</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>( 1 565)</b>	<b>( 1 543)</b>
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>108 441</b>	<b>102 591</b>
<b>Opérations de location financement</b>		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
<b>Valeur Brute</b>	-	-
<b>Dépréciations</b>		
<b>Valeur nette des opérations de location financement</b>	-	-
<b>Valeur au bilan</b>	<b>108 441</b>	<b>102 591</b>

## Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration générale	118	1	-		118
Banques centrales					-
Etablissements de crédit	23 613	3	-		23 613
Grandes entreprises	34 678	1 067	664	122	33 892
Clientèle de détail	75 210	1 232	567	212	74 431
<b>Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle*</b>	<b>133 619</b>	<b>2 303</b>	<b>1 231</b>	<b>334</b>	<b>132 054</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés pour 1 130M€

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration générale	103	1	-	1	102
Banques centrales					-
Etablissements de crédit	30 155				30 155
Grandes entreprises	32 879	1 089	675	116	32 088
Clientèle de détail	71 152	1 255	534	217	70 401
<b>Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle*</b>	<b>134 289</b>	<b>2 345</b>	<b>1 209</b>	<b>334</b>	<b>132 746</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés pour 1 030M€



## 5.4 Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
Créances sur les établissements de crédit	-						-
Créances sur la clientèle	1 543		290	(260)		(8)	1 565
<i>dont dépréciations collectives</i>	334		15	(15)		-	334
Opérations de location financement	-						-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-						-
Actifs disponibles à la vente	49						49
Autres actifs financiers	3		1				4
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>1 595</b>	<b>-</b>	<b>291</b>	<b>(260)</b>	<b>-</b>	<b>(8)</b>	<b>1 618</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Créances sur les établissements de crédit	-		-	-		-	-
Créances sur la clientèle	1 591		547	(597)		2	1 543
<i>dont dépréciations collectives</i>	379		76	(110)		(11)	334
Opérations de location financement	-						-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-						-
Actifs disponibles à la vente	48		1			-	49
Autres actifs financiers	4		1	(2)		-	3
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>1 643</b>	<b>-</b>	<b>549</b>	<b>(599)</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>1 595</b>

## 5.5 Exposition au risque souverain

A fin juin 2017 comme en 2016, le groupe LCL n'est pas concerné.

## 5.6 Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

### Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Comptes et emprunts	24 149	24 296
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	722	743
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	354	354
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>24 149</b>	<b>24 296</b>

## Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires créditeurs	46 218	43 782
Comptes d'épargne à régime spécial	42 100	39 702
Autres dettes envers la clientèle	10 469	11 013
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>98 787</b>	<b>94 497</b>

## 5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b><u>Dettes représentées par un titre</u></b>		
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire	2 359	4 581
Titres négociables à court terme	5 501	5 466
Emprunts obligataires	2 030	2 014
Autres dettes représentées par un titre	2	3
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>9 892</b>	<b>12 064</b>
<b><u>Dettes subordonnées</u></b>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	1 352	1 021
Dettes subordonnées à durée indéterminée	159	160
Dépôt de garantie à caractère mutuel	165	163
Titres et emprunts participatifs	102	121
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>1 778</b>	<b>1 465</b>

## 5.8 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

En date du 22 juin 2017, LCL a reçu une offre ferme, en cours de validation par les autorités de tutelle européennes, pour l'acquisition de la société Banque Themis, consolidée à hauteur de 100 % par le Groupe LCL.

## 5.9 Immeubles de placement

Au 30 juin 2017, comme en 2016, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

## 5.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en millions d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	2 214		100	(7)		(2)	2 306
Amortissements et Dépréciations (1)	(1 083)		(66)	5		1	(1 143)
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 131</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>1 162</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	767		18	(3)		(4)	778
Amortissements et Dépréciations	(570)		(19)	-		3	(586)
<b>Valeur au bilan</b>	<b>197</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>192</b>

(1) Y compris les amortissements sur Immobilisations données en location simple

(en millions d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	2 144		94	(19)		(5)	2 214
Amortissements et Dépréciations (1)	(962)		(138)	13		4	(1 083)
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 182</b>	<b>-</b>	<b>(44)</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>1 131</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	721		50	(4)		-	767
Amortissements et Dépréciations	(538)		(32)			-	(570)
<b>Valeur au bilan</b>	<b>183</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>197</b>

(1) Y compris les amortissements sur Immobilisations données en location simple

### 5.11 Ecarts d'acquisition

Au 30 juin 2017, comme en 2016, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

### 5.12 Provisions

(en millions d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
Risques sur les produits épargne logement	131				-55			76
Risques d'exécution des engagements par signature	70		17	(3)	(33)		39	90
Risques opérationnels	23		2	(1)	(1)		(1)	22
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	211		10	(16)	(1)		(1)	203
Litiges divers	31		1	-	(14)			18
Participations	-							-
Restructurations	41			(2)	(2)			37
Autres risques	200		12	(6)	(14)	(2)	(37)	153
<b>TOTAL</b>	<b>707</b>	<b>-</b>	<b>42</b>	<b>(28)</b>	<b>(120)</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>599</b>

(en millions d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Risques sur les produits épargne logement	114		17					131
Risques d'exécution des engagements par signature	48		42	(1)	(19)			70
Risques opérationnels	29		4	(5)	(5)			23
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	198		57	(42)	(31)		29	211
Litiges divers	34		4	(2)	(5)			31
Participations	-							-
Restructurations (2)	9		34	(2)				41
Autres risques	235		48	(48)	(37)	1	1	200
<b>TOTAL</b>	<b>667</b>	<b>-</b>	<b>206</b>	<b>(100)</b>	<b>(97)</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>707</b>

(1) Dont 72M€ au titre de la provision pour médaille du travail

(2) dont dotation de 34M€ au titres de la provision optimisation réseau

## Provision épargne logement

### Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne logement sur la phase d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Plans d'épargne-logement</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	3 522	3 259
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 671	1 674
Ancienneté de plus de 10 ans	2 979	3 008
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>8 172</b>	<b>7 941</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>1 355</b>	<b>1 347</b>
<b>Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>9 527</b>	<b>9 288</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'Etat, sont des encours sur base d'inventaire au 31 mai 2017 pour les données au 30 juin 2017 et du 30 novembre 2016 pour les données du 31 décembre 2016

### Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Plans d'épargne-logement	8	10
Comptes épargne-logement	53	65
<b>Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>61</b>	<b>75</b>

### Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Plans d'épargne-logement</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	25	21
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	6	8
Ancienneté de plus de 10 ans	45	102
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>76</b>	<b>131</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>		
<b>Total Provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>76</b>	<b>131</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016	Dotations	Reprises	30/06/2017
Plans d'épargne-logement	131		55	76
Comptes épargne-logement				-
<b>Total Provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>131</b>	<b>-</b>	<b>55</b>	<b>76</b>

## 5.13 Capitaux propres

### Composition du capital

Au 30 juin 2017, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre de titres au 01/01/2017	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Autres mouvements	Nombre de titres au 30/06/2017	% du capital	% des droits de vote
Crédit Agricole S.A.	339 035 380				339 035 380	95,10%	95,10%
SACAM Développement	17 471 652				17 471 652	4,90%	4,90%
Autres actionnaires	5				5	0,00%	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>356 507 037</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>356 507 037</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

La valeur nominale des actions est de 5,18 euros et le montant du capital est de 1 847 860 375 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

### Capital autorisé mais non émis

#### a- Options de souscription d'action

Au 30 juin 2017, il n'existe plus d'option en vie et le Conseil d'administration ne dispose d'aucune autorisation par une assemblée générale, en vue d'attribuer des options de souscription d'actions.

#### b- Autorisations générales d'émission de titres de capital ou donnant accès au capital

	Nombre de titres
<b>Actions émises</b>	<b>356 507 037</b>
<b>Actions potentielles</b>	<b>96 464 820</b>
Stocks-options en vie	0
Résolution AG 29/04/15 (augmentation capital dans la limite de 500 M€)	96 464 820
<b>TOTAL actions émises et potentielles</b>	<b>452 971 857</b>

### Actions de préférence

En 2017, le groupe n'est pas concerné par cette note annexe.

## Résultat par action

	30/06/2017	31/12/2016
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	241	271
Résultat net attribuable aux titres subordonnés et super subordonnés	-48	-74
<b>Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>193</b>	<b>197</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	356 507 037	356 507 037
Coefficient d'ajustement		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	356 507 037	356 507 037
<b>Résultat de base par action annualisé (en euros)</b>	<b>1,03</b>	<b>0,53</b>
<b>Résultat dilué par action annualisé (en euros)</b>	<b>1,03</b>	<b>0,53</b>

## Titres super subordonnés à durée indéterminée

Les principales émissions des titres super subordonnés à durée indéterminée classées en capitaux propres sont :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2016	Montant en euros au cours d'origine au 31 décembre 2016	Rémunération de la période	Montant en devises au 30/06/ 2017	Montant en euros au cours d'origine au 30/06/ 2017	Rémunération de la période
		<i>(en millions d'euros)</i>					
27/11/2015	Euro	800	800	-39	800	800	-25
27/06/2016	Euro	600	600	-11	600	600	-22
<b>Total</b>		<b>1 400</b>	<b>1 400</b>	<b>-50</b>	<b>1 400</b>	<b>1 400</b>	<b>-47</b>

Les mouvements relatifs aux titres super subordonnés à durée indéterminée sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Rémunération versée comptabilisée en dividendes	-48	-74
Evolutions des nominaux		
Economie d'impôts relative à la rémunération à verser aux porteurs de titres	16	25
Frais d'émissions nets d'impôt		
Autres		

## Dividendes

Au titre de l'exercice 2016, l'assemblée générale de LCL a approuvé le versement d'un dividende net par action de 0,52 euro, soit un montant total de 185 383 659,24 euros.

## Dividendes payés en cours de l'exercice

Le montant relatif aux dividendes payés au cours de l'exercice 2017, au titre de l'exercice 2016, figure dans le tableau de variation des capitaux propres. Il s'élève à 24 955 milliers d'euros.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 juillet 1965 et de l'article 243 bis du CGI, les dividendes au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

<i>(en euros)</i>	2016	2015	2014	2013
Dividende ordinaire	0,52	1,33	1,42	1,59
Dividende majoré	185 383 659	474 154 359	506 239 992	566 846 188

## 6. Engagements de financement et de garantie et autres garanties

### Engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>17 802</b>	<b>18 324</b>
Engagements en faveur des établissements de crédit	116	111
Engagements en faveur de la clientèle	17 686	18 213
Ouverture de crédits confirmés	7 306	6 846
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	209	196
<i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	7 097	6 650
Autres engagements en faveur de la clientèle	10 380	11 367
<b>Engagements de garantie</b>	<b>5 969</b>	<b>6 405</b>
Engagements d'ordre des établissements de crédit	583	572
<i>Confirmations d'ouverture de crédits documentaires</i>	108	89
<i>Autres garanties</i>	475	483
Engagements d'ordre de la clientèle	5 386	5 833
<i>Cautions immobilières</i>	1	5
<i>Autres garanties d'ordre de la clientèle</i>	5 385	5 828
<b>Total engagements donnés</b>	<b>23 771</b>	<b>24 729</b>
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>11 628</b>	<b>11 003</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	9 235	8 610
Engagements reçus de la clientèle	2 393	2 393
<b>Engagements de garantie</b>	<b>85 772</b>	<b>82 020</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	61 921	58 613
Engagements reçus de la clientèle	23 851	23 407
<i>Garanties reçues des administrations publiques et assimilées</i>	142	211
<i>Autres garanties reçues</i>	23 709	23 196
<b>Total engagements reçus</b>	<b>97 400</b>	<b>93 023</b>

### Instrument financiers remis et reçus en garantie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)	27 031	27 239
<i>Titres et créances apportés en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH, CACB)</i>		
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché (1)	782	710
Autres dépôts de garantie		
Titres et valeurs données en pension		
<b>Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie</b>	<b>27 813</b>	<b>27 949</b>
<b>Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés</b>		
<i>Titres empruntés</i>	-	-
<i>Titres et valeurs reçus en pension</i>		
<i>Titres vendus à découvert</i>		
<b>Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) 0,782M€ au 30 juin 2017 suite à la collatéralisation avec CACIB dans le cadre des opérations de marché (contre 0,710M€ en décembre 2016)

## Créances apportées en garantie

Au 30 juin 2017, dans le cadre de sa participation à différents mécanismes de refinancement, LCL a apporté 27 031 M€ de créances en garantie contre 27 239 M€ au 31 décembre 2016. LCL conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

LCL a apporté :

- 14 232 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement auprès de la Banque de France, contre 13 073 M€ en décembre 2016,
- 3 223 M€ de créances hypothécaires dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 5 902 M€ en décembre 2016,
- 7 305 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement de Credit Agricole Home Loan SFH, contre 5 944 M€ en décembre 2016,
- 2 075 M€ de créances dans le cadre de l'opération de refinancement FCT Evergreen du Groupe Crédit Agricole contre 2 073 M€ en décembre 2016.

## 7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe LCL n'a opéré, ni en 2017 ni en 2016, aucun reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008.

## 8. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion *d'exit price*).

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.



## 8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances rattachées et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

### Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30/06/2017	Juste valeur au 30/06/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan</b>					
<b>Prêts et Créances</b>	<b>132 054</b>	<b>142 820</b>	-	<b>25 937</b>	<b>116 883</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>23 613</b>	<b>24 124</b>	-	<b>23 572</b>	<b>552</b>
Comptes ordinaires et prêts JJ	397	397		397	-
Comptes et prêts à terme	22 909	23 420		23 175	245
Valeurs reçues en pension	12	12			12
Titres reçus en pension livrée		-			
Prêts subordonnés	295	295			295
Titres non cotés sur un marché actif		-			
Autres prêts et créances		-			
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>108 441</b>	<b>118 696</b>	-	<b>2 365</b>	<b>116 331</b>
Créances commerciales	161	161			161
Autres concours à la clientèle	105 907	116 165		41	116 124
Titres reçus en pension livrée		-			
Prêts subordonnés	4	2		2	
Titres non cotés sur un marché actif	241	241		241	
Créances nées d'opérations d'assurance directe		-			
Créances nées d'opérations de réassurance		-			
Avances en comptes courants d'associés	7	7		7	
Comptes ordinaires débiteurs	2 121	2 120		2 074	46
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>		-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>132 054</b>	<b>142 820</b>	<b>-</b>	<b>25 937</b>	<b>116 883</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2016	Juste valeur au 31/12/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan</b>					
<b>Prêts et Créances</b>	<b>132 746</b>	<b>143 341</b>	-	<b>32 429</b>	<b>110 912</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>30 155</b>	<b>30 725</b>	-	<b>30 251</b>	<b>474</b>
Comptes ordinaires et prêts JJ	159	158		158	
Comptes et prêts à terme	29 688	30 260		30 093	167
Valeurs reçues en pension	13	13			13
Titres reçus en pension livrée		-			
Prêts subordonnés	295	294			294
Titres non cotés sur un marché actif		-			
Autres prêts et créances		-			
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>102 591</b>	<b>112 616</b>	-	<b>2 178</b>	<b>110 438</b>
Créances commerciales	241	246		11	235
Autres concours à la clientèle	100 298	110 319		158	110 161
Titres reçus en pension livrée		-			
Prêts subordonnés	4	4		3	1
Titres non cotés sur un marché actif	168	166		166	
Créances nées d'opérations d'assurance directe		-			
Créances nées d'opérations de réassurance		-			
Avances en comptes courants d'associés	2	2		2	
Comptes ordinaires débiteurs	1 878	1 879		1 838	41
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>		-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>132 746</b>	<b>143 341</b>	<b>-</b>	<b>32 429</b>	<b>110 912</b>

La hiérarchie de juste valeur des actifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de prix de *Credit Default Swaps* (CDS). Les pensions reçues portant sur les sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

#### Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Valeur au bilan au 30/06/2017</b>	<b>Juste valeur au 30/06/2017</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	Valorisation fondée sur des données observables <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables <b>Niveau 3</b>
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>24 149</b>	<b>24 913</b>	-	<b>24 913</b>	-
Comptes ordinaires et emprunts JJ	1 076	1 076		1 076	
Comptes et emprunts à terme	23 073	23 837		23 837	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>98 787</b>	<b>98 623</b>	-	<b>56 726</b>	<b>41 897</b>
Comptes ordinaires créditeurs	46 218	46 217		46 217	
Comptes d'épargne à régime spécial	42 100	41 897			41 897
Autres dettes envers la clientèle	10 469	10 509		10 509	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>9 892</b>	<b>9 660</b>		<b>9 660</b>	
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>1 778</b>	<b>2 042</b>		<b>2 042</b>	
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>134 606</b>	<b>135 238</b>	-	<b>93 341</b>	<b>41 897</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2016	Juste valeur au 31/12/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments Identiques Niveau 1	Valeur d'attribution fondée sur des données observables Niveau 2	Valeur d'attribution fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>24 296</b>	<b>24 629</b>	-	<b>24 629</b>	-
Comptes ordinaires et emprunts JJ	1 097	1 097		1 097	
Comptes et emprunts à terme	23 199	23 532		23 532	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>94 497</b>	<b>94 514</b>	-	<b>54 812</b>	<b>39 702</b>
Comptes ordinaires créditeurs	43 782	43 782		43 782	
Comptes d'épargne à régime spécial	39 702	39 702			39 702
Autres dettes envers la clientèle	11 013	11 030		11 030	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>12 064</b>	<b>11 749</b>		<b>11 749</b>	
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>1 465</b>	<b>1 685</b>		<b>1 685</b>	
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>132 322</b>	<b>132 577</b>	-	<b>92 875</b>	<b>39 702</b>

La hiérarchie de juste valeur des passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de prix de Credit Default Swaps (CDS). Les pensions reçues portant sur les sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché,
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels on considère que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché,
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics,
- des actifs ou passifs exigibles à vue,
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

## 8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (*Credit Valuation Adjustment* ou CVA) et le risque de non-exécution sur les dérivés passifs (*Debt Valuation Adjustment* ou DVA ou risque de crédit propre)

L'ajustement de valeur relatif à la qualité de la contrepartie (*Credit Value Adjustment -CVA*) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque de crédit associé à la contrepartie (risque de non-paiement des sommes dues en cas de défaut). Cet ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions déduction faite d'éventuels collatéraux. Cet ajustement est systématiquement négatif et vient en minoration de la juste valeur active des instruments financiers.

L'ajustement de valeur relatif au risque de crédit propre de notre établissement (*Debt Valuation Adjustment -DVA*) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque porté par nos contreparties. Cet ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions. Cet ajustement est systématiquement positif et vient en diminution de la juste valeur passive des instruments financiers.

Le calcul du CVA/DVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut. La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables. La probabilité de défaut est déduite de CDS cotés ou de proxys de CDS cotés lorsqu'ils sont jugés suffisamment liquides.

### Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

#### Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

(en millions d'euros)	30/06/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>515</b>		<b>515</b>		<b>473</b>		<b>473</b>	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Titres reçus en pension livrée								
Valeurs reçues en pension								
Titres détenus à des fins de transaction								
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Actions et autres titres à revenu variable								
Instruments dérivés	515	-	515		473	-	473	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>40</b>		<b>40</b>		<b>46</b>		<b>46</b>	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte								
Valeurs reçues en pension								
Titres à la juste valeur par résultat sur option	40	-	40		46	-	46	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Actions et autres titres à revenu variable	40		40		46		46	
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>949</b>	<b>107</b>	<b>842</b>		<b>915</b>	<b>78</b>	<b>837</b>	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	276	107	169		249	78	171	
Actions et autres titres à revenu variable	673		673		666		666	
Créances disponibles à la vente								
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>1 843</b>		<b>1 843</b>		<b>2 326</b>		<b>2 326</b>	
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>3 347</b>	<b>107</b>	<b>3 240</b>		<b>3 760</b>	<b>78</b>	<b>3 682</b>	
Transfert issus du Niveau 1: prix cotées sur les marchés actifs pour des instruments identiques								
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables								
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables								
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>								

## Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>509</b>	-	509		<b>472</b>	-	<b>472</b>	
Titres vendus à découvert								
Titres donnés en pension livrée								
Dettes représentées par un titre	-	-			-	-		
Dettes envers les établissements de crédit								
Dettes envers la clientèle								
Instruments dérivés	509		509		472		472	
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>								
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>2 492</b>		<b>2 492</b>		<b>3 008</b>		<b>3 008</b>	
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>3 001</b>	-	<b>3 001</b>		<b>3 480</b>	0	<b>3 480</b>	
Transfert issu du Niveau 1: prix cotés sur les marchés actifs pour des instruments identiques								
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables								
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables								
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>								

## Changements de modèles de valorisation

Néant.

## Instrument financiers valorisés selon un modèle de niveau 3

Néant.

## 9. Impact des évolutions comptables ou autres événements

En 2017, le groupe LCL n'a pas eu d'évolutions comptables ou d'autres événements à notifier ; il n'est donc pas concerné par cette note annexe.

## 10. Parties liées

LCL, dans son rôle de distributeur, s'adresse à chacune des filiales spécifiques du groupe Crédit Agricole pour obtenir les produits les plus à même de satisfaire sa clientèle (Amundi pour les produits de gestion d'actifs, Pacifica pour les assurances dommages, Predica pour les assurances vie...) et s'adresse à CA-CIB pour adosser les opérations de marché de sa clientèle.

Les opérations de trésorerie sont centralisées auprès de Crédit Agricole S.A. Parmi les partenariats intra-groupe Crédit Agricole, les plus significatifs en termes de contribution au PNB de LCL ont été réalisés au 30 juin 2017 avec :

- Amundi pour 25 M€ en juin 2017 contre 25 M€ en juin 2016,
- Predica pour 143 M€ en juin 2017 contre 133 M€ en juin 2016 (soit 7,5 %),
- Crédit Agricole Consumer Finance pour 98 M€ juin 2017 contre 111 M€ juin 2016 (soit 11,7 %),
- Pacifica pour 81 M€ en juin 2016 contre 92 M€ en juin 2016 (soit -12 %),
- Crédit Agricole Creditor Insurance pour 61 M€ en juin 2016 contre 58 M€ en juin 2016 (soit 5,2 %).

# 11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2017

## Date de clôture

Les états financiers utilisés pour la préparation des états financiers consolidés sont établis à la même date que celle des états financiers du groupe LCL.

## Opérations de titrisation et fonds dédiés

En juin 2017, le groupe LCL n'est pas concerné par des opérations de titrisation et de fonds dédiés.

## Composition du périmètre

Périmètre de consolidation GROUPE LCL	Modification de périmètre (1)	Implantation	Siège social (si différent)	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation au 30 juin 2017	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2017	31/12/2016	30/06/2017	31/12/2016
<b>Établissements bancaires et financiers</b>									
Banque Thémis		France		Filiale	IG	100	100	100	100
Cie interprofessionnelle de financement immobilier "Interfimo"		France		Filiale	IG	98,95	98,95	98,95	98,95
<b>Divers</b>									
CL Développement Economique "CLDE"		France		Filiale	IG	100	100	100	100
CL Verwaltung und Beteiligungs		Allemagne		Filiale	IG	100	100	100	100

(1) Entrée dans le périmètre  
Sortie de périmètre  
Changement de méthode

## Entrées

Néant.

## Sorties

Néant.

# 12. Participations et entités structurées non consolidées

## 12.1 Participations non consolidées

Ces titres enregistrés au sein du portefeuille "Actifs financiers disponibles à la vente", sont des titres à revenu variable représentatifs d'une fraction significative du capital des sociétés qui les ont émis et destinés à être détenus durablement

Ce poste s'élève à 546 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 542 millions d'euros au 31 décembre 2016. Au 30 juin 2017, les principales participations non consolidées pour lesquelles le pourcentage de contrôle est supérieur à 20 % et dont la valeur au bilan est significative sont CA Titres (24 %), LCL PME Partenaire (100 %), LCL Expansion 2 (100 %) et LCL PME Expansion 2 (100 %).

## 12.2 Entités structurées non consolidées

Au 30 juin 2017, le groupe LCL a des intérêts dans trois entités structurées non consolidées créées en 2014, à savoir LCL PME Partenaire, LCL Expansion 2 et LCL PME Expansion 2.

## 12.3 Événements postérieurs à la clôture

Pas d'événements significatifs intervenus après la clôture.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société CREDIT LYONNAIS, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés intermédiaires résumés relative à la macro-couverture.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris - La Défense, le 4 août 2017

Les commissaires aux comptes

PriceWaterhouseCoopers Audit

Mazars

Emmanuel Benoist

Matthew Brown